

RAPPORT ANNUUEL

2012-2013



Défense des droits
RAIDDAT
en santé mentale

ADMINISTRATION

FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE	4
MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	11
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RAID DAT	13
MOT DE LA DIRECTRICE	17
L'ÉQUIPE DU RAID DAT	19

MOBILISATION

REMERCIEMENTS, PARTENARIATS ET COLLABORATION	21
REFELET DE LA RÉALITÉ POUR LE RAID DAT	25
REFONTE DU SITE WEB DU RAID DAT	29
FORMATION	33
RAID DAT-MÉDIA	37
TÉMOIGNAGE	41

CONTRIBUTION ET CONCERTATION

LES AVOCATS DE LA DÉFENSE	43
LES COMITÉS ET LE PARTENARIAT DANS LE MILLIEU	45

VIE ASSOCIATIVE

CAFÉS-RENCONTRES DU RAID DAT	57
LE PAIR AIDANT	65

SOLUTION CONCRÈTE

RAPPORT DES CONSEILLÈRES	69
GRAPHIQUE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENTS	73
RAPPORT STAGIAIRE	77

DÉMONSTRATION D'UNE GESTION SAINE ET TRANSPARENTE

PERSPECTIVES D'ACTIONS ET DE PRIORITÉS	89
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE	91
ALBUM SOUVENIR	93

convocation



Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue

Rouyn-Noranda, le 4 juin 2013

CONVOCATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Madame,
Monsieur,**

Il nous fait plaisir de vous inviter à assister à l'assemblée générale annuelle du RAIDDAT qui se tiendra :

Date : Jeudi le 19 juin 2013

Endroit : ALPIN COMPLEXE HOTELIER
260, Boulevard Rideau à Rouyn-Noranda, P.Q.

Venez partager avec les autres membres votre point de vue et recueillir de l'information.

Horaire

9 h 30	Accueil
10 h 00	Assemblée générale annuelle
11 h 00	Pause et goûter servi sur place (gratuit)
11 h 30	Élections
12 h 00	Clôture de l'assemblée

S'il vous plaît, confirmer votre présence avant le 30 mai 2013 au 1 888 762-3266

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

-

Denis Bourassa, président



Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue

procès verbal

DE LA VINGTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RAIDDAT TENUE LE SAMEDI 07 JUIN 2012 À 10H00

À LA SALLE DE L'ORGANISME LE RAIDDAT SITUÉ AU 08, RUE GAMBLE OUEST À ROUYN-NORANDA

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur neutre

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

Monsieur David Fortier Girardin
Madame Marguerite Richard
Madame Nathalie Baudouin
Madame Diane Robillard
Monsieur Rodrigue Savard
Madame Marie-France Neveu
Monsieur Pierre Marie Azangué
Madame Lise Girard
Monsieur Donald Lamontagne

Madame Diane Blais
Monsieur Jeannot Béland
Madame Suzanne Gagnon
Madame Sylvie St-Cyr
Madame Jacqueline Ouellette
Madame France Riel
Madame Joanie Leclerc
Monsieur Jean-François Delisle-Roy
Madame Denise Arsenault

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue**
- 2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**
- 3. Vérification du quorum**
- 4. Approbation du nombre de membres**
- 5. Adoption de l'ordre du jour**
- 6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 juin 2011**
- 7. Rapport du Conseil d'administration**
- 8. Rapport d'activité 2011-2012**
- 9. Priorités et plan d'action 2012-2013**
- 10. Finance**
 - 10.1 Adoption des états financiers de 2011-2012
 - 10.2 Nomination d'un vérificateur pour 2012-2013
 - 10.3 Adoption des prévisions budgétaires pour 2012-2013
 - 10.4 Ratification des actes des administrateurs

PAUSE-SANTÉ

11. Élections

- 11.1 Les conditions pour être membre du CA du RAIDDAT
- 11.2 Nomination d'un président, d'un secrétaire et de scrutateurs d'élection
- 11.3 Description des postes vacants au Conseil d'administration
- 11.4 Proposition de candidatures

12. Clôture et levée de l'assemblée

procès verbal

1. Mot de bienvenue

Madame France Riel ouvre l'assemblée générale annuelle du RAIDDAT en souhaitant à toutes et à tous une cordiale bienvenue. Elle demande une minute de silence pour une de nos membres qui est gravement malade, et pour ceux qui nous ont quittés cette année.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par monsieur Rodrigue Savard et appuyé par madame Nathalie Baudouin que monsieur Jean-François Delisle-Roy et monsieur David Fortier Girardin soient nommés respectivement président et secrétaire d'assemblée.

3. Vérification du quorum

Comme le quorum de l'assemblée générale est constitué des membres présents, le quorum est constaté.

4. Approbation du nombre de membres

Le nombre de membres est conforme à ce qui était attendu.

5. Adoption de l'ordre du jour

Madame France Riel fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Denise Arsenault, appuyée par madame Sylvie St-Cyr que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Unaniment résolu

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du

Jean-François Delisle-Roy fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle d u 11 juin 2011.

Il est proposé par monsieur Rodrigue Savard et appuyé par madame Nathalie Baudouin que le procès-verbal du 11 juin 2011 soit accepté tel que présenté.

Unaniment résolu

On adresse des félicitations pour la rédaction du procès-verbal

À toute fin pratique, il est proposé par Mme Marguerite Richard de corriger quelques petites fautes qui se sont glissées dans le texte. Il serait important de changer le mot « Samedi » par « samedi » et de modifier le mot « secteurs » pour « secteur » par souci de bon français.

On note également qu'au point 10.4 on doit remplacer le nom d'André Savard par Rodrigue Savard, il y a eu erreur sur le prénom.

Compte tenu que le vérificateur financier est déjà arrivé et pour le libérer rapidement, il est proposé par madame

Lise Girard et appuyé par madame Nathalie Baudouin de traiter maintenant le point 10. Finances.

Unanimement résolu

10. Finance

10.1 Adoption des états financiers de 2011-2012

Par la présence de M. Régis Goulet Dufour de Chouinard & associés, une présentation des états financiers de l'organisme sont présenté aux membres.

Sur proposition de monsieur Rodrigue Savard, appuyée par madame Denise Arsenault, ce rapport financier est accepté et adopté.

Unanimement résolu adopté

10.2 Nomination d'un vérificateur pour 2012-2013

Sur proposition de madame Sylvie St-Cyr, appuyée par madame Nathalie Baudouin, il est résolu que la firme Chouinard & associés soit nommée en qualité de vérificateur pour l'année 2012-2013.

Unanimement résolu

10.3 Adoption des prévisions budgétaires pour 2012-2013

Il est proposé par madame Diane Blais et appuyé par madame Denise Arsenault d'accepter et adopter les prévisions budgétaires tels que présentés.

Les prévisions budgétaires sont Unanimement résolues et adoptés.

10.4 Ratification des actes des administrateurs

Sur proposition de monsieur Rodrigue Savard et appuyé par madame Nathalie Baudouin, les actes des administrateurs sont ratifiés.

Unanimement résolu

7. Rapport du Conseil d'administration

Mme Diane Blais fait la présentation du rapport du Conseil d'administration.

Il est proposé par madame Jacqueline Ouellette et appuyé par madame Nathalie Baudouin d'accepter le rapport du Conseil d'administration tels que présentés.

Le rapport du Conseil d'administration est Unanimement résolu

Rapport d'activité 2011-2012

Le rapport d'activité est présenté par Mme France Riel, par la suite, Jean-François Delisle-Roy et David Fortier Girardin prennent le temps de présenter les activités qui ont été faites au RAIDDAT durant l'année en parlant notamment du projet d'atelier de formation en santé mentale : La face cachée de la santé mentale : lois et droits de tous mis de l'avant. Les membres présents offrent leurs félicitations à toute l'équipe.

Il est proposé par madame Lise Girard et appuyé par madame Denise Arsenault d'adopter le rapport d'activités 2011-2012 tels que présentés.

Le rapport d'activités 2011-2012 est unanimement résolu.

9. Priorités et plan d'action 2012-2013

Il est proposé par madame Nathalie Baudouin et appuyé par madame Lise Girard que les priorités et le plan d'action 2012-2013 soient acceptés tels que présentés.

Les priorités et le plan d'action 2012-2013 sont adoptés à l'unanimité.

PAUSE-SANTÉ

11. Élections

11.1 Les conditions pour être membre du CA du RAIDDAT

Pour être éligible au CA du RAIDDAT, il faut être membre en règle de l'organisme et ne pas travailler dans un milieu œuvrant en santé mentale.

Il est à noter qu'il n'y a pas eu de discussion comme proposée à la dernière Assemblée générale annuelle concernant les postes temporaires pour les membres du CA.

11.2 Nomination d'un président, d'un secrétaire et de scrutateurs d'élection

Il est proposé par madame France Riel et appuyé par madame Lise Girard que madame Sylvie St-Cyr soit nommée au poste de scrutateurs d'élection.

Adoptés à l'unanimité.

11.3 Description des postes vacants au Conseil d'administration

Pour la proposition des candidatures, monsieur Stéphane Lavoie a fait savoir qu'il devait quitter ses fonctions et qu'il ne pourrait pas renouveler son mandat ainsi que madame Louise Richard du secteur de Rouyn-Noranda. Donc deux postes supplémentaires ont été libérés au sein du CA

11.4 Proposition de candidatures

Il est proposé par monsieur Rodrigue Savard et appuyé par monsieur Jean-François Delisle d'ouvrir la période mise en candidature.

Pour les candidatures, elles seront énumérées par secteur. Pour le secteur de Rouyn-Noranda, M. Rodrigue Savard propose Mme Nathalie Baudouin. Pour le secteur de La Sarre, Lyne Fortin s'est proposée. Pour le secteur d'Amos, Mme Diane Blais propose Mme Sylvie St-Cyr et pour terminer Mme Kathy Lord propose le renouvellement de son mandat.

Il est proposé par madame Diane Blais et appuyé par madame Lise Girard d'entériner l'élection des administrateurs.

Voici le portrait des administrateurs du RAIDDAT par secteur desservi :

• Secteur de Ville-Marie :

Diane Blais : mandat se terminant en 2013

Denise Arsenault : mandat se terminant en 2013

• Secteur de La Sarre :

Kathy Lord : mandat se terminant en 2013

Lyne Fortin : mandat se terminant en 2014

• Secteur d'Amos :

Sylvie St-Cyr : mandat se terminant en 2014

• Secteur de Val d'or :

Aucune nomination

• Secteur de Rouyn-Noranda :

Denis Bourassa : mandat se terminant en 2014

Nathalie Baudouin : mandat se terminant en 2014

Compte tenu de l'heure, la nomination des officiers se fera lors de la prochaine réunion du CA du RAIDDAT.

12. Clôture et levée de l'assemblée

Sur proposition de monsieur Rodrigue Savard et appuyé par madame Denise Arsenault de levée l'assemblée il est 12h10.

David Fortier Girardin

Secrétaire de l'assemblée générale annuelle

J'atteste que le rapport d'activité et les états financiers ont été présentés et adoptés à l'assemblée annuelle

des membres tenue le jeudi 07 juin 2012 à Rouyn-Noranda.

Denis Bourassa, président

Mot du président du conseil
d'administration



bienvenue

Denis Bourassa, président
Le 19 juin 2013



Rapport du président

Bienvenue à tous,

Comme président, je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui et, pour commencer, je suis fier de vous annoncer que la RAIDDAT compte actuellement 303 membres.

Le conseil d'administration s'est réuni huit fois cette année, afin de se donner une direction qui nous permette d'atteindre nos objectifs de façon efficace et productive.

Les réalisations de l'équipe en place, la collaboration avec les partenaires communautaires, privés, publics et la participation du réseau de la santé et des services sociaux font que la Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue acquiert de plus en plus une place importante. Je dirais qu'elle occupe la place indispensable qu'elle se doit d'occuper.

L'image de notre organisme change dans la communauté. La concrétisation de nos objectifs et notre visibilité donnent l'éclairage dont nous avons besoin pour sortir totalement de l'ombre. Les organismes et les membres se lient à nous sans crainte ni honte parce qu'il leur apparaît clairement que nous sommes là pour nous joindre à eux et pour AIDER.

Parmi les réalisations accomplies, je nommerai, par exemple, la troisième impression du livre de témoignages l'Avis mental. L'engagement d'un pair aidant que nous félicitons en la personne de Monsieur Jean-François Delisle. Et le projet formidable d'un développement de logements dans la communauté. Le logement est l'ancrage nécessaire pour celui ou celle qui veut reprendre le pouvoir sur sa vie. Pour avoir une vie décente et saine, il faut avoir un petit chez soi dans lequel nous pouvons exprimer en toute liberté nos aptitudes, nos goûts, notre créativité. Une personne qui possède son logement inspire le respect de soi-même et des autres.

Les tâches à accomplir, les décisions que nous devons prendre, les sujets qui nous préoccupent, l'équipe, les collègues et la participation des membres ont une grande importance et contribuent au succès de nos engagements. Chacun de nos accomplissements a permis de faire connaître la RAIDDAT. C'est notre but premier afin que se concrétisent tous nos beaux projets

Permettez-moi de féliciter Madame France Riel pour ses compétences, son dynamisme contagieux et sa ténacité inébranlable dans tout ce qu'elle souhaite réaliser avec son équipe pour la RAIDDAT et ses membres.

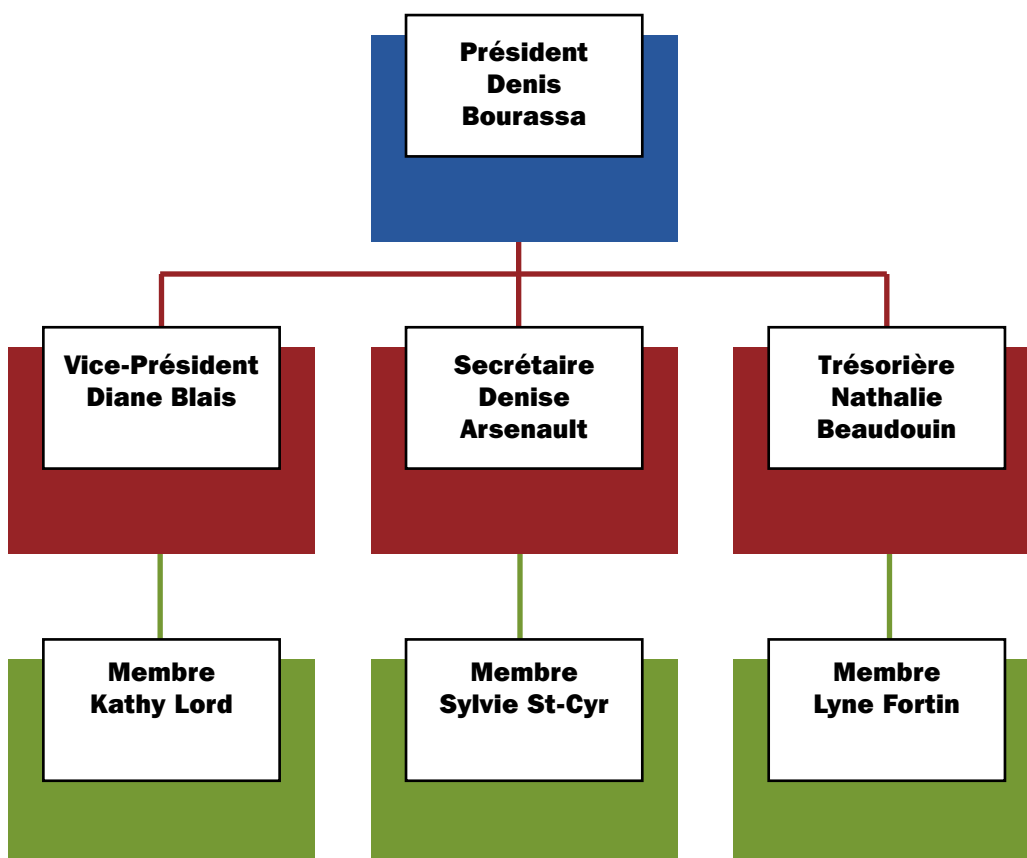
Je vous remercie tous d'être présents.



Denis Bourassa, Président

Membres du conseil d'administration
du RAIDDAT



Membres du conseil d'administration du RAIDDAT**RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RAIDDAT**

Le 10 Avril 2012

Le 27 Avril 2012

Le 07 juin 2012

Le 07 juillet 2012

Le 01 Novembre 2012

Le 16 Janvier 2013

Le 22 Février 2013

Mission du RAIDDAT

Le RAIDDAT est un organisme communautaire autonome qui a une mission principale de défense collective des droits, assortie à un mandat d'aide et d'accompagnement confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Tout au long de son histoire, l'organisme, via ses représentants, a participé à l'avancement des droits et de leur application, par sa participation à des études, formations, forums et activités de concertation destinées principalement aux intervenants dans le champ de la santé mentale. Par notre apport à des projets d'envergure nationale, nous participons à des actions politiques visant à faire changer des mentalités et à accélérer la mise en application des initiatives progressistes en matière de respect des droits. Pensons seulement à l'approche de la gestion autonome de la médication en santé mentale et aux principes de l'appropriation du pouvoir mis de l'avant à l'échelle nationale.

L'organisme organise ou collabore aussi à des activités de sensibilisation, de formation et de mobilisation visant à ce que les thèmes principaux qui nous tiennent à cœur fassent partie des conversations et des préoccupations des gens, que les droits et le vécu des personnes soient présents à notre esprit quand nous parlons de marginalisation et de souffrances liées à des problèmes de santé mentale. De plus, un aspect important de la mission du RAIDDAT est de favoriser la participation des personnes à tous les niveaux des structures de consultation, de décision et d'évaluation des services dont elles sont les utilisatrices.

Le RAIDDAT est soutenu principalement par le SACAIS, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, qui relève du Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale. L'exercice de notre mission de base est reconnu et valorisé dans le cadre d'une entente qui respecte le cadre de référence québécois en matière d'action communautaire.



Région 08

Mandat du RAIDDAT

Le RAIDDAT est aussi supporté financièrement par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans l'exercice d'un mandat de promotion et de défense des droits mieux décrit dans un document mis à jour en 2006.¹ Certaines personnes sont aux prises de façon temporaire ou persistante avec des problèmes psychologiques qui affectent leur capacité à faire valoir leurs droits et qui les rendent également plus susceptibles d'être lésées. L'épuisement, le manque d'information et la difficulté d'accès aux recours font que l'exercice de leurs droits peut leur paraître extrêmement ardu, voire impossible.

Le mandat d'aide et d'accompagnement confié au RAIDDAT par le ministère de la Santé et des Services sociaux est un mécanisme qui assure l'accès aux recours existants. Il comporte cinq volets :

1. L'aide consiste à informer, préparer et entraîner la personne pour qu'elle puisse accomplir elle-même les démarches requises par la situation.
2. L'accompagnement consiste à être présent avec la personne et l'assister dans toute démarche visant l'expression d'une requête ou l'utilisation d'un recours.
3. L'intervention pro-active consiste à intervenir, de manière exceptionnelle, à la place de la personne lorsque celle-ci ne dispose pas des moyens nécessaires pour solliciter une aide.
4. L'action collective, c'est l'intervention faite au bénéfice d'un groupe de personnes ou d'individus isolés dont les problèmes sont de même nature.
5. L'action systémique questionne le milieu d'intervention dans ses façons de faire en mettant en cause le bien-fondé ou l'application d'un règlement ou d'une politique ou encore l'organisation des services d'une région.



¹ Ministère de la Santé et des Services sociaux, « Cadre de référence pour la promotion, le respect et la défense des droits en santé mentale » Québec 2006 (document disponible au RAIDDAT)

Mot de la directrice



mot de la directrice



France Riel, directrice de la RAIDDAT

C'est avec grand plaisir que nous pouvons constater ici toutes les réalisations de la RAIDDAT pour l'année 2012-2013. La RAIDDAT plus que jamais mobilise une diversité de gens fragilisés, afin qu'elles et qu'ils puissent être des agent-e-s de changement, pour ensuite occuper la place qui leur revient.

Je suis très heureuse d'avoir l'occasion d'œuvrer pour la RAIDDAT. Je tiens à vous remercier tous et toutes pour votre dynamisme, votre engagement et votre vision avant-gardiste. C'est un honneur et une vraie satisfaction de travailler avec vous et de mettre en œuvre les orientations que vous me confiez. En lien avec la mission, tous les efforts de la RAIDDAT doivent converger vers une participation citoyenne dans le développement de sa communauté.

Au cours de la prochaine année, la RAIDDAT mettra davantage sur la réalisation de son plan stratégique, tout en assurant une programmation remplie d'occasions d'échanges et de formations pour ces membres.

J'aimerais souligner le travail ardu des membres du Conseil d'administration qui ont su, tout au long de l'année, orienter la direction et qui ont représenté les intérêts de tous ses membres tout au long de l'année. C'est grâce à elles et eux qu'on peut constater la force et le dynamisme de la RAIDDAT.

Mille mercis à l'équipe du bureau pour votre engagement infatigable. C'est une belle aventure de travailler ensemble et c'est avec beaucoup d'humilité que je partage avec vous tous les réalisations de cette année. Mille fois merci à l'équipe d'animation stagiaire pour l'énergie et le dévouement dont vous faites preuve. Merci au Conseil d'administration pour votre confiance et un grand merci à nos membres.

C'est avec un engouement sincère qu'on se lance officiellement dans la 21^e année de la RAIDDAT et je demeure confiante que l'énergie de l'équipe en place portera fruits tout comme cette année.

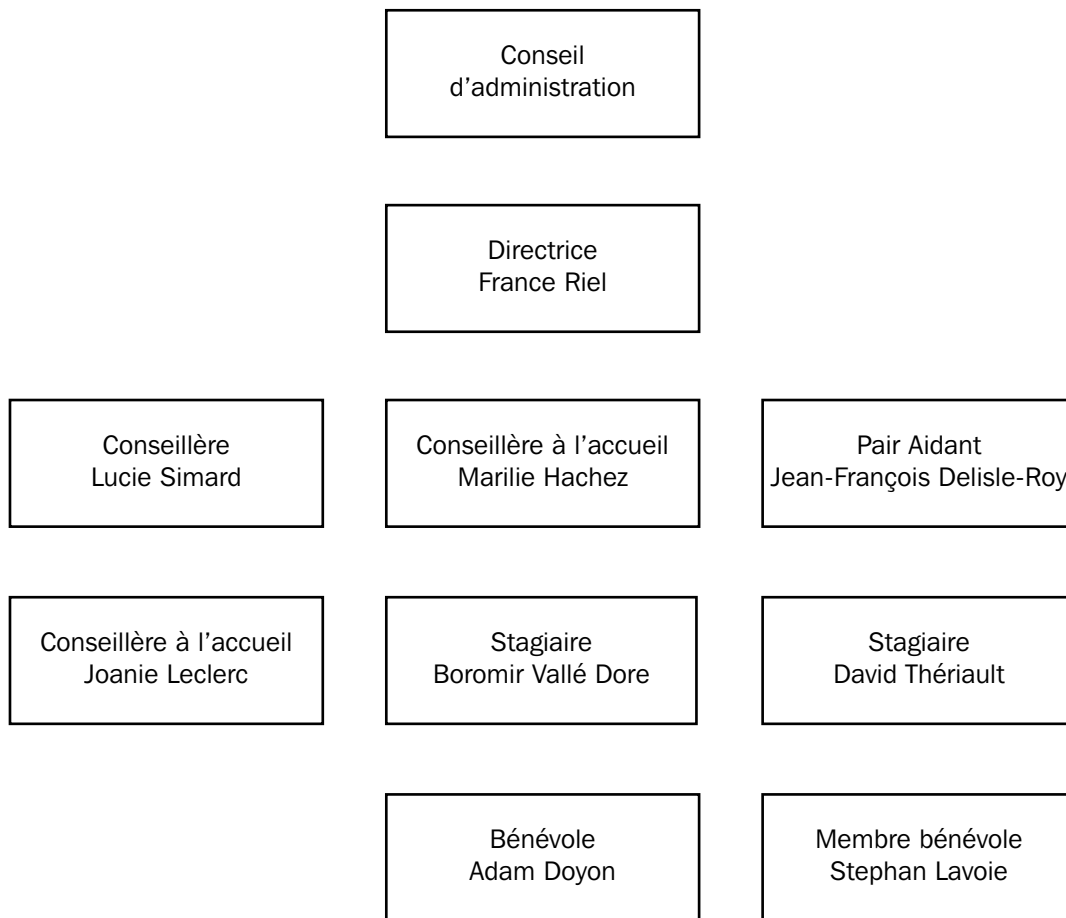
A handwritten signature in blue ink that reads "France Riel". The signature is written in a cursive, flowing style.

France Riel, Directrice

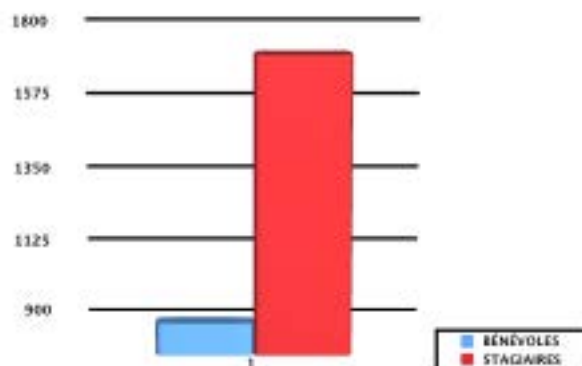
L'équipe du RAIDDAT



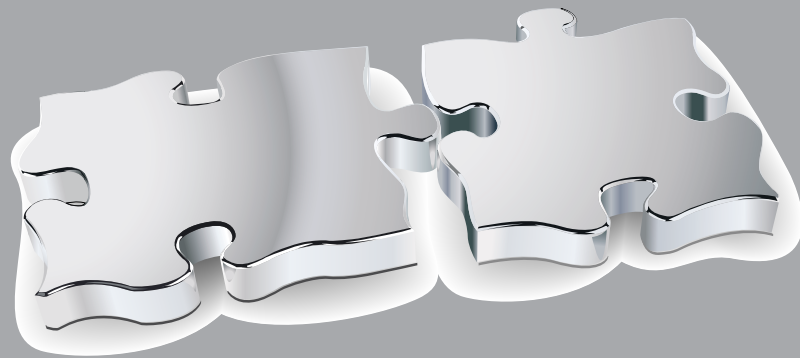
l'équipe du RAIDDAT



Le RAIDDAT compte près d'une **quinzaine de bénévoles** ouvrants pour la mission, cela représente environs neuf cent quatre-vingt-dix-sept heures en temps.



Remerciements, partenariats et collaboration





Réussir ensemble Remerciements, partenariats et collaborations.

Comités

- Table intersectorielle en santé mentale Rouyn-Noranda
- Table sectoriel en santé mentale de La Sarre
- Comité consultatifs de l'Abitibi-Témiscamingue, de Lanaudière et de l'est de Montréal
- Comité régional travail Abitibi- Témiscamingue
- Comité logement sociale
- Comité logement d'urgence
- Comité d'itinérance Abitibi-Ouest
- ROC-RN

Organismes

- Le Pont de Rouyn-Noranda
- La Ressource
- Le portail
- Prévention Suicide
- CAAP
- Fraternité St-Michel
- Les Intrépides de Rouyn-Noranda Inc.
- CLE
- Les normes du travail
- CSSRN
- Aide juridique

Commanditaires

- GYVA
- Le Gisement
- La Fée Fourchette
- Pizzédélic
- L'Abstracto Partenariats
- Me Brian Beauchamp
- UQAT

Réussir ensemble!

En tant qu'organisme communautaire le RAIDDAT travaille beaucoup en partenariat avec plusieurs organismes et entreprises afin d'offrir aux membres les services dont ils ont droit!

En voici quelques une :

- Commandites collations pour les cafés-échanges
- Le gisement, La fée Fourchette, L'Abstracto, Pizzédélic
- Entente de partenariat avec le CSSRN, guichet d'accès santé mentale
- Location salle gratuite et conférencier avec l'UQAT
- Commandite matérielle avec GYVA
- Collaboration avec La Ressource
- Location gratuite canon et toile pour diaporama gracieuseté Le Pont de Rouyn-Noranda
- et plusieurs autres



Remerciements

Au nom de toute l'équipe du RAIDDAT nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude, car depuis maintenant 20 ans que le RAIDDAT existe, et ce grâce à vous tous. C'est avec un plaisir que nous collaborons et bénéficions de votre dévouement et de votre générosité. Nous espérons pouvoir encore avoir la joie de vous compter parmi nous. Alors nous tenons à remercier tous les bénévoles, organismes et les entreprises qui ont été très généreuses avec le RAIDDAT de prendre de leurs temps pour nous aider et nous appuyés tous au long de l'année 2012-2013.

merci

Le RAIDDAT souhaite aussi souligner l'importance du rôle qu'a joué la **Fondation Bradley** auprès de notre organisme.

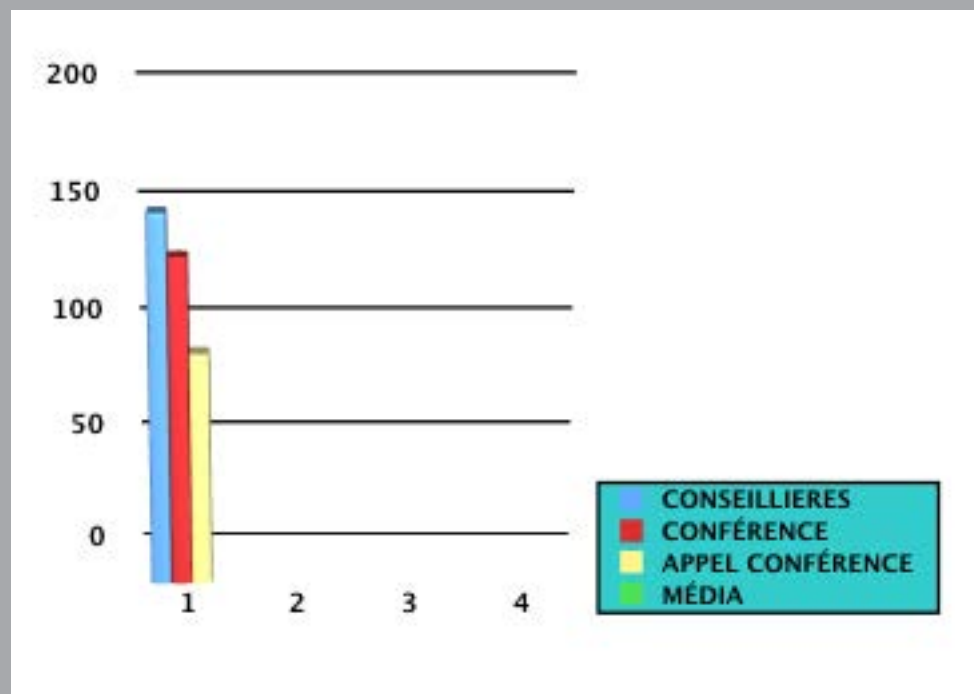
La Fondation est un partenaire d'un appui particulièrement exceptionnel et c'est par leur action et leur implication que le RAIDDAT a pu se faire connaître davantage à une échelle plus grande à travers le Québec. Merci AUSSI A TOUT NOS PARTENAIRE COMMUNAUTAIRE, CULTUREL, ET DU PRIVÉ QUI NOUS APPUI DANS LE QUOTIDIEN DE NOTRE TRAVAILLE ET AUSSI VISION TRAVAIL QUI GRACE A Eu le RAIDDAT a pu avoir officiellement un poste de Pair Aidant.

Merci!



Reflet de la réalité pour le RAIDDAT

Personnes rejointes



Reflet de la réalité pour le RAIDDAT

En 2012, la médiation avec les services de santé ainsi que les services publics constitue l'essentiel des demandes d'aide. Vient ensuite la lutte contre les discriminations qui enregistre une légère hausse. (Voir rapport conseillères tableaux)

Types les plus courants de cas reçu en 2012-2013 ;

- 1 étant le plus fréquent et 6 le moins fréquents :

CAS	Numéroté
<i>Décision erronée, déraisonnable ou injuste</i>	6
<i>Accès aux services ou refus de services ; services inadéquats ou insuffisants</i>	2
<i>garde illégale absence de dangerosité immédiate</i>	1
<i>Communication inadéquate, inappropriée ou non communication</i>	4
<i>Interprétation erronée ou déraisonnable des critères, normes, politiques, procédures, directives, règlements, lois, renseignements ou preuves</i>	1
<i>Exécution injuste ou non-exécution</i>	6
<i>Politique interne non connue/protocole non respecté</i>	3
<i>Questions générales de politiques publiques</i>	3
<i>Lois et/ou règlement</i>	3
<i>Manque de respect aux politiques, procédures ou directives, ou manque d'uniformité dans l'application; politiques ou procédures injustes</i>	2
<i>Manque d'avis suffisant ou pertinent</i>	6
<i>Processus interne de plaintes; manque de processus, traitement injuste des plaintes</i>	5
<i>Manquement au droit de l'utilisateur</i>	2
<i>Raison insuffisantes ou absence de raisons pour une décision</i>	5
<i>Recours abusif au pouvoir discrétionnaire</i>	6

Je tiens à souligner certain constat terrain :

Lorsque, les parents reçoivent le diagnostic d'une maladie mentale chez leur enfant, c'est la catastrophe. Ils connaissent toute une gamme d'émotions difficiles à vivre.

S'il n'y a jamais eu de maladies mentales dans la famille, ils sont dans l'ignorance totale de ce qu'il faut faire. Toute la famille est souffrante et bouleversée. Surtout que, souvent, l'enfant refuse l'idée même de la maladie.

Les parents sont donc dans l'urgence d'agir.

reflet de la réalité

C'est avec une profonde angoisse et le poids d'une lourde responsabilité qu'ils s'engagent dans le couloir du système des soins en santé mentale.

Ils se retrouvent devant une série de processus à suivre dont les étapes apparaissent infranchissables.

Comme si le chemin entre les ressources qui existent n'était pas encore déblayé.

Ce qui veut dire que les moyens pour agir dans le plus bref délai sont difficiles à repérer.

Les parents vivent alors dans une insécurité qui conduit, parfois, l'un des deux vers une dépression majeure.

À notre avis, les parents ont autant besoin d'être en confiance et sécurisés que la personne atteinte.

C'est pourquoi, les communications entre les ressources sont **essentielles et fondamentales** afin qu'elles ne soient pas **perturbées** par des **complications bureaucratiques**, aux dépens des soins urgents en santé mentale et dans le suivi des soins à apporter aux familles. **IL NE FAUT JAMAIS OUBLIER L'ENTOURAGE.**

Deuxièmement!! Les personnes atteintes.

Il Faut également remercier vivement toutes les personnes qui ont répondu à l'invitation de Jean-François, en acceptant de rendre un touchant témoignage de leur vie pour la rédaction du livre l'Avis Mental.

La générosité de leurs **confidences** nous met devant les yeux les bouleversements qui traversent leur vie quotidiennement.

La peur, l'angoisse, la solitude, le faible revenu, le manque de soutien social, la pauvreté de l'environnement culturel, le logement inadéquat et sans protection.

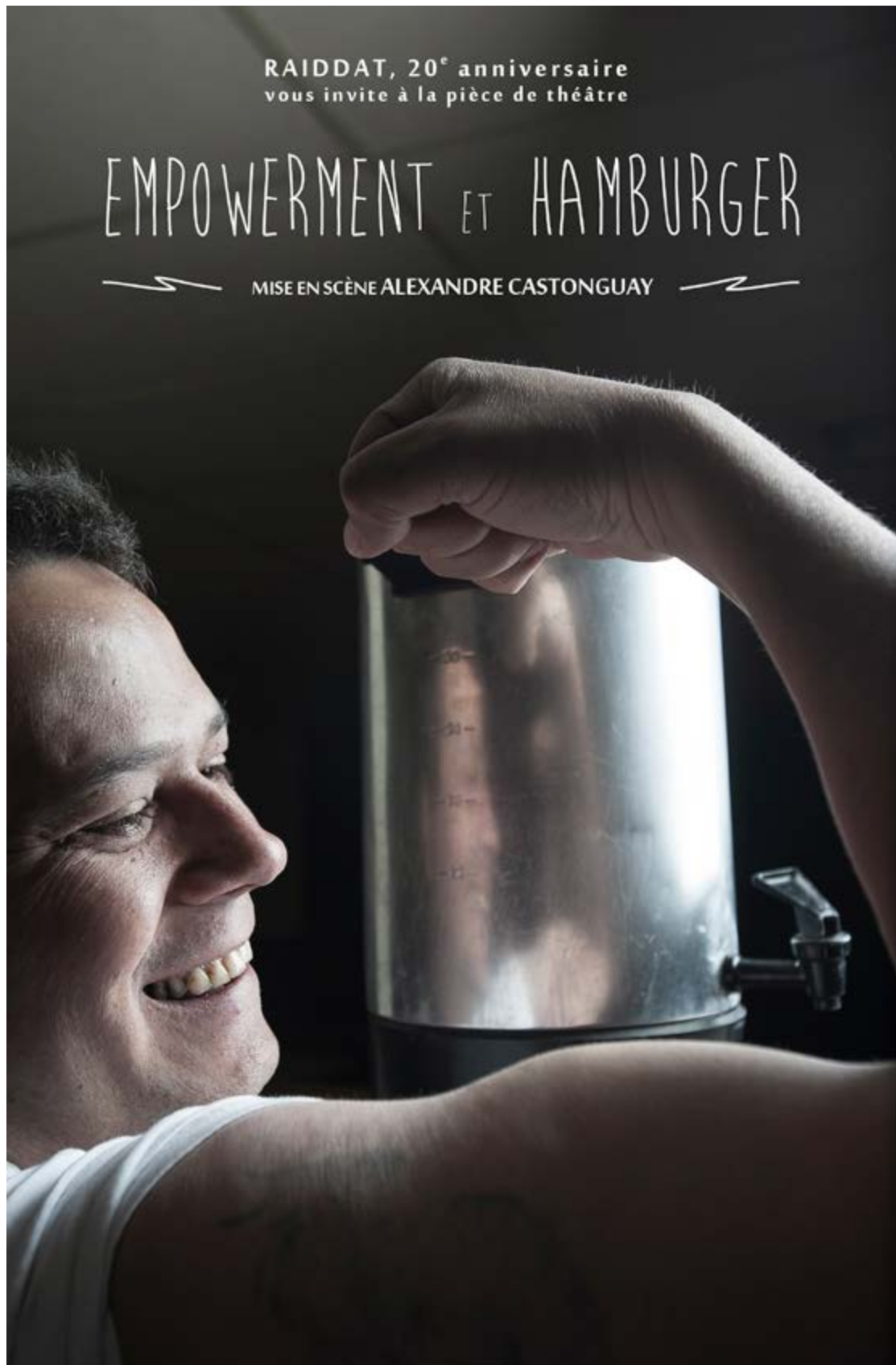
Pour ces personnes, qui **en témoignant** ont manifesté, en quelque sorte, leurs attentes et leurs espoirs et sans qui le livre n'aurait pas vu le jour, **nous devons unir nos volontés et nos ressources afin de rendre leur vie meilleure.**

Alors cette année vers la fin de l'automne le RAIDDAT célébrera c'est 20 ans, Et Nous voulons célébrer le courage des gens qui décident de partager leurs douleurs afin d'accéder au bonheur.

Ainsi nous Croyons que ce projet de promotion et sensibilisation contribuera à bâtir une société qui prône la justice et l'équité, une société qui respecte la dignité des personnes.

reflet de la réalité

BIENTÔT À L’AFFICHE :



Refonte du site web du RAIDDAT



refonte du site web

Dans le cadre de son plan d'action 2011-2012, la refonte du site Web a été mise en branle en partenariat avec monsieur Maxim Larivière de Virtua. La première étape de ce projet de refonte a été marquée par l'élaboration d'une feuille de route stratégique par l'équipe, pour le nouveau site ;



Au cours de la deuxième étape, Maxime a produit une maquette, afin de s'assurer qu'il respectait bien les attentes de l'équipe. L'objectif du nouveau site Web consiste à offrir de l'information sur les droits et de l'information sur la santé mentale, comme nulle autre ressource en ligne, en région.

Le site vise à sensibiliser le public aux enjeux liés à la santé mentale et aux droits, à inciter les visiteurs du site à s'informer et les aider à découvrir des moyens pour défendre les injustices auxquelles certains font face.

Le nouveau site Web rassemble également le site Web de l'AGGID, notre regroupement national, ainsi que les groupes régionaux partout au Québec, afin de créer une aire de travail en collaboration, qui répondra davantage aux besoins des citoyens à la recherche d'information sur la défense des droits en santé mentale.

RAIDDAT fait peau neuve!

Allez visiter le nouveau site Internet du RAIDDAT.ORG RAIDDAT, un groupe communautaire de

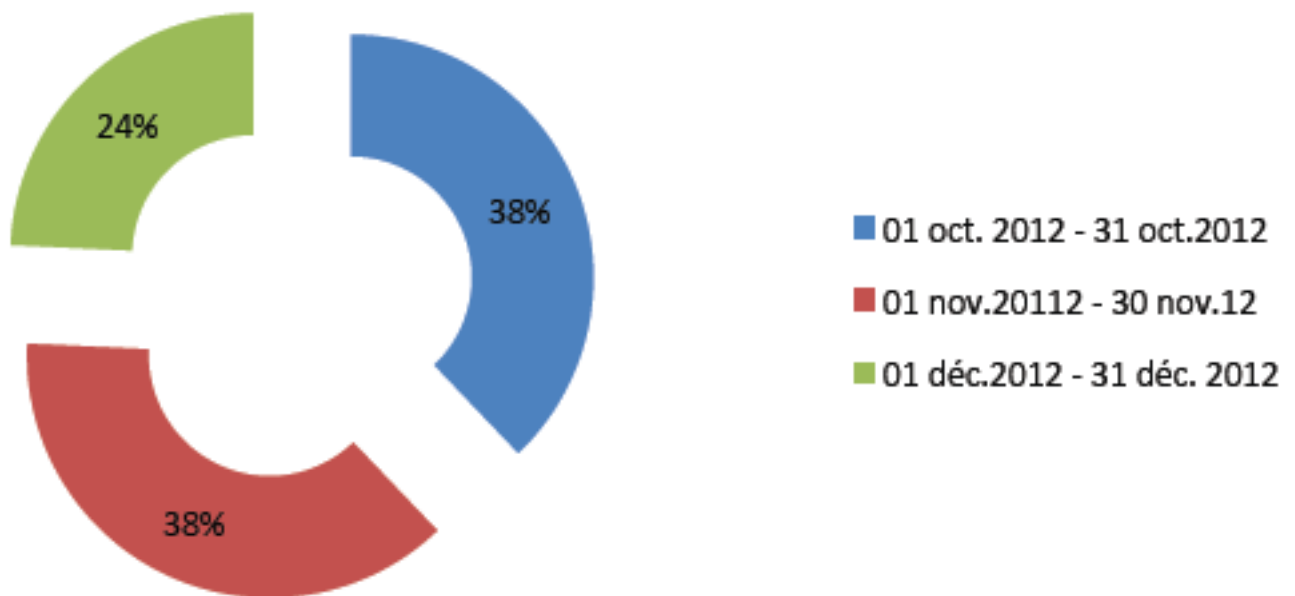
refonte du site web

Rouyn-Noranda dont la mission est la protection et la défense des droits de toute personne qui, en raison de problèmes de santé mentale, se trouve dans une période vulnérable de sa vie.

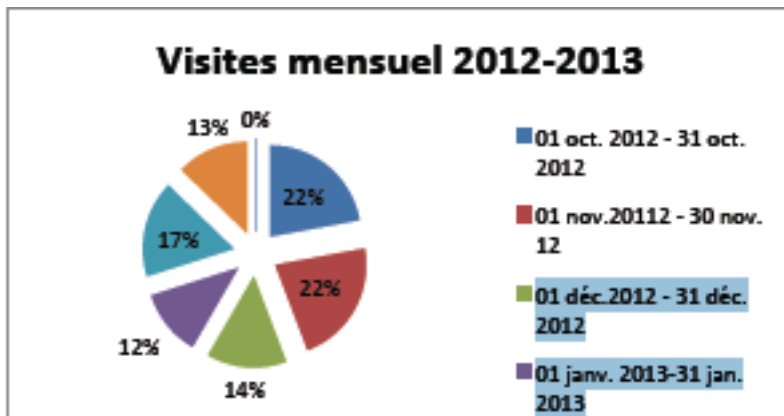
Le nouveau site Web a été lancé publiquement en octobre 2012 et voici les résultats, sous forme de tableau, de l'activité des visites depuis son lancement ;

RAIDDAT fait peau neuve!

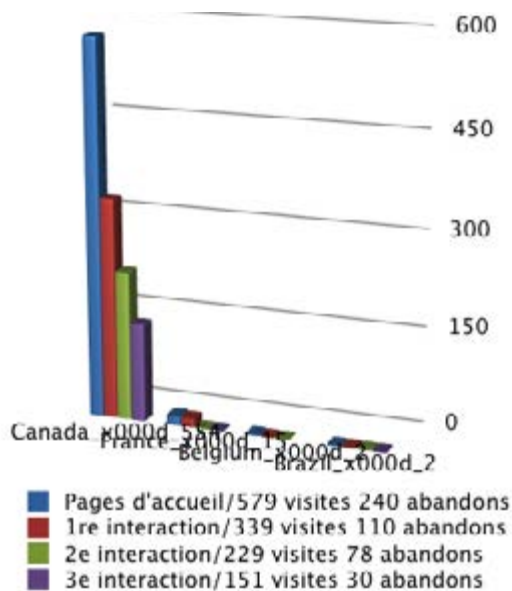
Visites mensuel 2012-2013



refonte du site web



Pays/Territoire	Visites	Pages/visite	Durée moy. de la	Nouvelles visites (en %)	Taux de rebond
1. Canada	554	3,8	00:03:28	74,19	35,38
2. France	15	1,33	00:00:11	93,33	80
3. Belgium	2	1,5	00:00:03	100	50
4. Brazil	2	1,5	00:00:32	0	100
5. (not set)	2	1	00:00:00	100	0
6. Côte d'Ivoire	1	9	00:18:20	100	100
7. Algeria	1	1	00:00:00	100	100



L'équipe du RAIDDAT considère que la promotion de la santé mentale est une notion qui peut contribuer grandement au bien-être des personnes et des collectivités. C'est pourquoi les employés s'engagent activement dans la réalisation de leur travail.

Formation



Formation :

24 mai 2012 : Séminaire sur les heures supplémentaires et les congés annuels.

12 novembre 2012 : Démystifier la schizophrénie

21 novembre 2012 : Échange de renseignements confidentiels lorsque la sécurité d'une personne est menacée.

05 février 2013 : Journée éducative régionale en prévention du suicide 2013.



Mme Audrey Turmel, avocate à la Direction des orientations et politiques du ministère de la Justice et responsable des mesures du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées est invitée dans notre région pour présenter des solutions concrètes aux difficultés légales liées à la confidentialité des renseignements vécues par les divers intervenants.

Les principaux points de sa présentation sont les suivants:

- un résumé des lois contenant des dispositions sur la confidentialité ;
- la nature, la portée et les limites du secret professionnel et du secret organisationnel ;
- la levée du secret professionnel et du secret organisationnel en cas de danger ;
- le poids de nos valeurs dans l'interprétation de la loi ;
- un rappel de l'objet et de la portée du chapitre 78 des L.Q. 2001 « Loi 180 » ;
- les principales règles à retenir.



Le 14 mai 2012

Objet : Formation québécoise spécialisée en intervention par les pairs

Monsieur Jean-François Delisle-Roy,

L'Université Laval et l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP) sont fières de cette association fructueuse qui contribue au succès de la mission du Programme québécois Pairs Aidants Réseau.

À l'occasion des Journées annuelles de santé mentale du ministère de la Santé et des Services sociaux, je tiens à vous adresser mes plus sincères félicitations pour l'obtention de votre attestation d'études dans le cadre du *Programme Pairs Aidants Réseau*. Le chemin que vous avez parcouru pour acquérir cette formation a certainement été jalonné de nombreuses satisfactions et découvertes. Les difficultés rencontrées vous auront aussi permis de repousser vos propres limites et de relever de nouveaux défis. La détermination dont vous avez fait preuve rend d'autant plus remarquable l'aboutissement de vos efforts. La somme de savoir et d'expérience que vous avez acquise est maintenant soulignée à juste titre par l'obtention de cette attestation d'études.

C'est donc avec fierté que toute l'équipe de la Direction générale de la formation continue et l'École de service social de l'Université Laval vous souhaite le plus grand des succès dans la poursuite de votre cheminement professionnel.

Je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Myrille St-Onge'.

Myrille St-Onge, professeure
École de service social
Université Laval



Attestation de participation

Nous attestons que

FRANCE RIEL

a participé à une session d'une demi-journée
du séminaire sur les heures supplémentaires et les congés annuels
offert par la Commission des normes du travail.

À ROUYN-NORANDA, le 24 MAI 2012.

FIDEL BOULANGER et GILLES BEAUREGARD

Animateur ou animatrice

LES NORMES DU TRAVAIL
Mieux les comprendre
pour mieux s'entendre

Commission
des normes
du travail
Québec



RAIDDAT-Médias :

Une médaille pour l'auteur de L'Avis mental



Caporal Roxanne Shewchuk, Rideau Hall, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada représentée par le Bureau du secrétaire du gouverneur général

Jean-François Delisle-Roy a été décoré de la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II par le gouverneur général du Canada, David Johnston.



Publié le 13 Février 2013

Patrick Rodrigue

Abitibi

Après avoir vu son livre réimprimé deux fois après son lancement, puis être devenu le premier pair aidant officiel en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue, Jean-François Delisle-Roy a poursuivi de façon grandiose son chemin vers l'autonomie en recevant la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

Sujets :

Canada , Rideau Hall , Québec

Le Rouynorandien a été décoré aux côtés de 57 autres Canadiens à Rideau Hall, le 6 février, par Son Excellence le très honorable David Johnston en personne. Le gouverneur général du Canada tenait ainsi à souligner le rôle actif joué par M. Delisle-Roy pour aider les personnes vivant avec un problème de santé mentale à surmonter les obstacles et à établir leur propre démarche de rétablissement.

Le parcours du combattant

« Plusieurs personnes ont reçu cette médaille pour leur contribution à la vie de leur communauté. Mais Jean-François, lui, c'est spécial. Ce qu'il a accompli, c'est sur l'ensemble des Canadiens que ça retombe. Et même à l'extérieur des frontières, a fait valoir France Riel, directrice de la Ressource d'aide et d'information en défense des droits en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDDAT).

Vivant avec un diagnostic de schizophrénie, M. Delisle-Roy a compilé de nombreux témoignages de personnes devant composer avec un problème de santé mentale dans un ouvrage intitulé L'Avis mental. Lancé en mai 2011, il a depuis été réimprimé à deux reprises. On en retrouve maintenant des exemplaires dans tous les centres de santé et de services sociaux du Québec, un peu partout au Canada et même aux États-Unis, dans certains pays d'Afrique et même au Japon. En septembre 2012, le jeune homme est également devenu le premier pair aidant officiel en santé mentale de la ré-

gion. Il travaille depuis au RAIDAT où, en partageant sa propre expérience, il aide les personnes qui vivent un problème de santé mentale à se rétablir et à exercer un meilleur contrôle sur leur vie.



Surprise

Malgré tout, le principal intéressé avoue comprendre difficilement pourquoi ses actions lui ont valu la Médaille du jubilé de diamant. « Je figure en compagnie de gens qui, à mon sens, ont accompli beaucoup plus que moi, a-t-il commenté. Ça me surprend, mais bon, si quelqu'un quelque part estime que je mérite cette décoration... »

Jean-François Delisle-Roy ignore aussi qui a déposé sa candidature. « Quand le gouverneur général est passé en Abitibi, en septembre dernier, j'ai jασé un bon 10 minutes avec son épouse, Sharon Johnston, et elle est repartie avec mon livre. Est-ce que ça pourrait avoir joué un rôle? », a-t-il lancé.

« Ça montre qu'avec le soutien de la communauté, on peut accomplir de grandes choses, peu importe ce qu'on traîne derrière nous » - France Riel

Cinq échanges pour mieux comprendre la maladie mentale



Jean-François Delisle-Roy, pair aidant à la RAIDAT, viendra expliquer en quoi consiste son rôle.



Publié le 20 Octobre 2012
Publié le 19 Octobre 2012

Patrick Rodrigue

Abitibi Express

Peut-on réussir sa vie malgré un diagnostic en santé mentale? Connaît-on vraiment la psychiatrie? Qu'est-ce qu'un pair aidant? Voilà autant de sujets qui seront abordés par la Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDAT) dans le cadre de sa série annuelle de cafés-rencontres offerts à toute la population.

Sujets : Conférences

La première de cette série de cinq conférences aura lieu le jeudi 25 octobre. Danik Laporte, du Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue, dressera alors un portrait de la crise du logement.

Il faudra attendre au jeudi 6 décembre pour le deuxième café-rencontre. Jean-François Delisle-Roy, auteur de L'Avis mental, un témoignage sur la victoire contre la maladie mentale et les tabous qui l'entourent, s'entretiendra avec les participants sur le pair aidant, un rôle qu'il occupe depuis le 16 septembre à la RAIDAT.

Le jeudi 17 janvier, la Dre Guylène Cloutier viendra démystifier la psychiatrie.

Le jeudi 7 février, le sociologue Daniel Thomas, professeur à l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social, discutera de la Loi P-38 sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui, une loi d'exception qui, même après neuf ans d'existence, demeure un sujet épineux.

Enfin, le jeudi 11 avril, l'avocat Marc-André Roy expliquera aux participants comment réussir dans la vie malgré un diagnostic en santé mentale.

Tous les cafés-rencontres se dérouleront de 13h30 à 16h, à l'exception de celui du 11 avril, qui aura lieu de 18h à 20h. Ils se tiendront aux locaux de la RAIDDAT, situés au 8 de la rue Gamble Ouest, local 102, à Rouyn-Noranda. C'est gratuit, mais les places sont limitées à 15 par conférence. Il faut donc réserver au 1-888-762-3266

Un commentaire de Thérèse Auger à la suite de la parution de l'article dans Abitibi Express Rouyn Noranda le 20 octobre 2012

Il s'en dégage un beau dynamisme à cause du mouvement, et JF semble très à l'aise. Il m'inspirerait confiance, moi.

Dossier spécial | Prix Jean-Pierre-Bélanger 2011
Bulletin de santé publique | Mars 2012

Ressource d'aide et d'information en défense
des droits de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDDAT)

Projet : Employabilité Jean-François Delisle-Roy

La Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDDAT) est un organisme qui défend les droits des personnes ayant une fragilité en santé mentale. Implantée à Rouyn-Noranda en 1994, cette ressource s'adresse à tout individu, peu importe ses difficultés d'ordre émotionnel ou autres, qui veut être considéré d'abord et avant tout comme une personne à part entière. Le RAIDDAT appui toute personne ou groupe de personne qui revendique son droit au respect, à la dignité, à l'égalité et à l'autonomie. Son mandat consiste à fournir à la personne l'information, la préparation, l'entraînement et l'assistance requise pour qu'elle puisse par elle-même accomplir les démarches que demande sa situation. Le projet « Employabilité Jean-François Delisle-Roy » a vu le jour en janvier 2008 par l'embauche de Jean-François Delisle-Roy. Au départ, ce projet était une opportunité pour lui d'intégrer le marché du travail de façon progressive. D'emblée, dans le cadre de son travail au RAIDDAT, Jean-François a participé à l'élaboration et à la réalisation de cafés-rencontres, offerts aux membres du RAIDDAT, sur la défense des droits en santé mentale. Il a par la suite donné des conférences à différents types de groupe sur son expérience personnelle des étapes que peut vivre une personne atteinte d'une maladie mentale. En outre, Jean-François a mis sur pied un projet de recueil de témoignages qui s'est rapidement transformé en la rédaction d'un livre. Le lancement de ce livre, intitulé L'Avis mental, est encore récent. Enfin, il participe maintenant à un projet d'ateliers de sensibilisation, offert dans différents milieux de travail de la région, sur l'employabilité des personnes ayant un problème de santé mentale. Finalement, c'est une réussite pour Jean-François, mais aussi pour l'équipe du RAIDDAT de constater le développement de ses capacités, de son autonomie et donc de son pouvoir d'agir!

Téléphone : 1 888 762-3266 / Courriel : raiddat3@cablevision.qc.ca

Témoignage



témoignage

témoignage à France Riel Radot

2010 il s'est passé un événement très important pour moi qui perdait sa maison faute de quoi et ma conjointe ont à peu près la décision de faire appel à France. A ce moment on se rend compte avec elle après de résoudre le problème. Après plusieurs semaines de travail nous a dit que le monsieur pourrait garder sa maison.

En 2012 ma conjointe est décédée sans succès. France et moi ont à peu près la décision de continuer à travailler ensemble.

Je ai montré un très grand dossier quelle terrible journée j'ai eu continue ensemble.

En résumé que j'ai eu Madame Riel France et je n'aurais pas pu continuer.

Je suis reconnaissant pour le monsieur dont est question plus haut.

Merci beaucoup à France pour son très bon travail.

Mon témoignage de S.C.

Les avocats de la défense



Tout comme la population en général, la majorité des avocats sont mal à l'aise avec les personnes vivant avec un problème de santé mentale et peu conscients des troubles, des symptômes, des médications et de leurs effets ainsi que des enjeux psychosociaux et économiques liés au processus menant à une garde. C'est pourquoi quelques-uns d'entre eux

apprécient l'accompagnement que nous offrons à ces personnes pour faciliter leurs rapports avec leur avocat.

Brian Beauchamp L.L.B.

3819 rue Claude, Verdun (Québec) H4G1H2
Tél.: (514) 764-4218
Fax: (514) 317-0255

Verdun, le 20 avril 2012

RAIDDAT
a/s : Mme France Riel, Directrice
8 rue Gamble Ouest, Bureau 102
Rouyn-Noranda, Qc
J6X 2R2

Objet : Appréciation des services

Mme Riel,

Par la présente, je souhaite vous exprimer tous mes remerciements et vous féliciter en regard du travail accompli par votre organisme.

Je profite de ce moment afin de vous dire un gros merci au nom de tous mes clients et clientes qui ont bénéficiés des services du RAIDDAT. Votre travail exemplaire est d'un grand secours pour beaucoup de personnes et il est nécessaire qu'il continue. En ce sens, je vous encourage à poursuivre votre bon travail afin de continuer à aider la communauté de l'Abitibi-Témiscamingue.

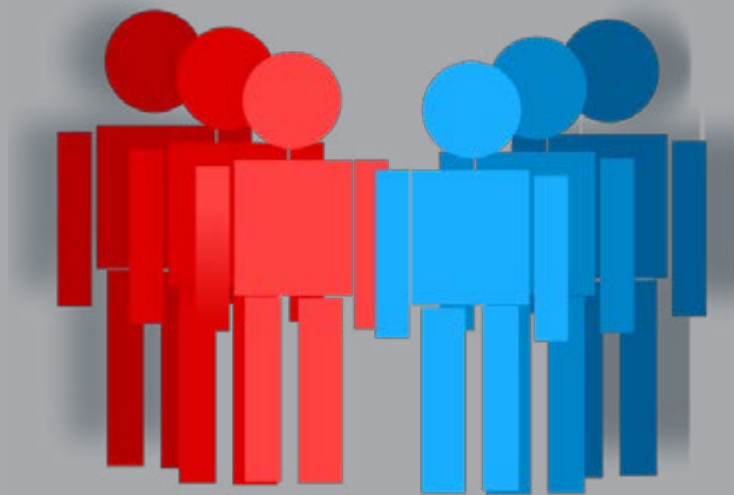
Nous vous prions d'agréer, Madame Riel, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Brian Beauchamp L.L.B.


Me Brian Beauchamp, Avocat
Courriel : beauchampbrian@hotmail.com
Ligne directe : 514 764-4218

BB/BB

Les comités et le partenariat dans le milieu



Les Comité et le Partenariat dans le milieu :

Encore cette année, la directrice a participé en tant que bénévole sur plusieurs comité, en plus de les sensibilisé à la défense de droit de nos membres, elle s'est assurée que la place de nos gens fragilisé soit toujours considéré dans la prise de décision ou voir même de politiques dans l'ensemble des comités. De plus le logement fut une préoccupation qui a retenu une attention particulière de la part du RAIDDAT cette année.

Certaines personnes qui ont des troubles mentaux sont jetées à la rue à cause de comportements qui échappent à leur contrôle, sans la moindre tentative de la part des locataires de prendre des mesures d'adaptation pour répondre à leurs besoins. Voilà seulement une des façons dont la discrimination touche des personnes tous les jours dans le domaine du logement.

De nombreux partenaires travaillent depuis des années à éliminer ce type de discrimination, la réduction de la discrimination dans le domaine du logement est une priorité stratégique pour le RAIDDAT.

Ainsi le RAIDDAT souhaite abattre les obstacles à l'équité dans le domaine du logement locatif. À cet égard, la directrice a récemment pris les initiatives suivantes :

- elle a établi des partenariats avec des municipalités, des groupes de locataires, des défenseurs du droit au logement et des fournisseurs de logements afin de sensibiliser le public à la question ;
- elle a collaboré avec le ministère des Affaires municipales et du Logement sur des questions législatives et réglementaires visant à améliorer le respect des droits de la personne en matière de logement ;

Rouyn-Noranda, le 15 février 2013

Monsieur Sylvain Gaudreault

Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

10, Pierre-Olivier Chauveau, Aile Chauveau, 4ième étage

Québec (Québec) G1R 4J3

ministre@mamrot.gouv.qc.ca

Objet : Un nouveau programme de HLM

Monsieur le ministre,

Notre organisme, Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue, partage la demande du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) pour que le gouvernement du Québec mette sur pied un nouveau programme de développement de HLM.

Depuis le 1er janvier 1994, plus aucun HLM n'a été réalisé et ce, au mépris de milliers de ménages locataires qui sont dans le besoin. Présentement, 37 500 ménages à travers le Québec attendent d'avoir accès à ce type de logement.

Les HLM représentent une des trois formes de logement social, les coopératives et les organismes sans but lucratif en habitation étant les deux autres. Ces trois formules ont leur place. Or, si les deux dernières ont continué à se développer, quoique beaucoup trop modestement, la formule HLM, elle, est complètement abandonnée depuis près de 20 ans. Les HLM s'adressent pourtant à des ménages à très faible revenu auxquels ils permettent de ne pas consacrer plus de 25 % de leur mince revenu au loyer. Ils répondent, de ce fait, à des besoins réels et urgents.

Avec le FRAPRU, nous vous demandons donc, monsieur le ministre, de remettre en place un programme de réalisation

de nouveaux HLM. Notre appui se veut un geste de solidarité qui, nous l'espérons, aura bientôt un écho favorable de votre part.

Bien à vous,



RAIDDAT, Directrice



Directrice
RAIDDAT
8, rue Gramble ouest
Rouyn-Noranda, Québec

Madame Riel,

Au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault, j'accuse réception de votre courriel daté du 15 février 2013 concernant un appui à la demande du Front d'action populaire pour le réaménagement urbain pour la mise en place d'un nouveau programme de développement de HLM.

Veillez noter que votre correspondance a été transmise à Philippe Dubeau, conseiller politique. Soyez assurée qu'une attention particulière y a été portée et que nous avons entrepris les démarches nécessaires afin qu'elle reçoive le suivi approprié.

Veillez agréer, madame Riel, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour Philippe Dubeau,

Élise Leclerc
Adjointe administrative

les comités

Ensemble, faisons mentir les pronostics de l'OMS !

Refusons d'être fatalistes !

Appel au gouvernement du Québec

L'Organisation mondiale de la santé prévoit que d'ici 2030, les troubles de santé mentale représenteront la principale cause de morbidité dans les pays industrialisés.

La détérioration de la santé mentale n'est pas une fatalité, c'est, en grande partie, une question de société sur laquelle nous pouvons et devons agir ! Selon l'OMS, pour améliorer la santé, il faut agir sur les déterminants sociaux de la santé, c'est-à-dire sur les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie. Toujours selon l'OMS, la pauvreté est la plus grande menace à la santé !

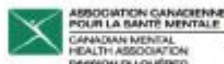
Parce que nous nous inquiétons de l'avenir de la santé mentale des québécoises et des québécois, nous proposons :

Une initiative toute simple ... pour de grands changements !

Nous demandons :

- ✓ à tous les paliers du gouvernement de travailler avec les secteurs de la société civile, incluant les organismes communautaires, à faire des déterminants sociaux de la santé un fil conducteur de travail et d'intervention afin de combler le fossé en une génération.¹
- ✓ au ministère de la Santé et des Services sociaux que les déterminants sociaux de la santé soient un des fils conducteurs du prochain plan d'action en santé mentale.
- ✓ que les organismes communautaires soient reconnus comme acteurs essentiels, agissant sur les déterminants sociaux de la santé et invités à collaborer à l'élaboration des politiques et des plans d'action gouvernementaux.

INSCRIVEZ VOTRE APPUI :



Regroupement
des ressources alternatives
en santé mentale
du Québec



Réseau québécois d'action
pour la santé des femmes



Québec, le 20 juillet 2012

Madame France Riel
Directrice
R.A.I.D.D.A.T.
8, rue Gamble Ouest, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9Z 2X5

Madame Riel,

Nous désirons vous remercier d'avoir accueilli M. Louis-Georges Bouchard, stagiaire pair aidant au sein de votre organisation. Vous lui avez offert l'opportunité d'être confronté à la réalité du « terrain » permettant d'effectuer un transfert de connaissances des plus riches et facilitant la mise en application des outils enseignés dans la formation, ce qui est primordial pour les étudiants. Par votre implication, vous leur avez également permis de mettre en perspective leur rôle et les apprentissages de l'intervention par les pairs dans un milieu respectueux et qui favorise la nécessité de redonner de l'espoir et d'assurer l'appropriation du pouvoir d'agir des personnes, fondements de l'approche du rétablissement.

Dans les rapports de stage, on peut percevoir l'accueil chaleureux des équipes de travail ainsi qu'une ouverture face à la spécificité du pair aidant. Il est intéressant de voir la variété des activités de formation auxquelles les stagiaires pairs aidants ont participé. On y dénote aussi une communication explicite des superviseurs facilitant l'apprentissage de ceux-ci.

Finalement, pour ces pairs aidants, il ressort nettement de ce séjour une introspection qui les aidera à mieux utiliser leur savoir expérimentiel dans leur future intégration au travail.

En espérant que cette expérience a été aussi bénéfique pour vous que pour ces derniers et que vous serez enclin à reprendre un ou une stagiaire pair(e) aidant(e) au sein de votre organisation, c'est donc avec plaisir que nous vous interpellons à nouveau au cours de l'automne.

Veuillez agréer, Madame Riel, l'expression de nos sentiments distingués.

Sandrine Rousseau pour Nathalie Lagueux
Agente de projet et paire aidante certifiée
Programme Pairs Aidants Réseau, AQRP
☎ 418-523-4190, poste 215
✉ pairsaidantsreseau@hotmail.com
www.aqrp-sm.org

2380, av. du Mont-Thabor, bur. 205
Québec (Québec) G1J 3W7
418 523-4190
aqrp@qc.qlra.com
www.aqrp-sm.org

 Gestionnaire du Programme
québécois Pairs Aidants Réseau

Organisme formateur agréé par la Commission des partenaires du marché du travail

Inauguration de la salle Dr Luc Gingras



De gauche à droite : Dr Christian Dubé, Lise Delisle (conjointe de Dr Luc Gingras), Benoit Plourde, Chantal Naud et France Riel.

En mai dernier, dans le cadre de la Semaine nationale de la santé mentale, le CSSS de Rouyn-Noranda a procédé à l'inauguration officielle de la salle Dr Luc Gingras, en hommage à ce psychiatre bien connu et grandement apprécié par ses collègues de travail et sa clientèle. Située au Pavillon Youville, à la clinique externe de psychiatrie, cette salle a été inaugurée en compagnie de partenaires de la communauté, de représentants des autres directions de l'établissement, d'anciens collègues, de proches et de membres de sa famille.

Pour l'occasion, plusieurs personnes ont pris la parole pour souligner les qualités et le professionnalisme de Dr Gingras, soit Mme Chantal Naud, directrice de la santé mentale, enfance, jeunesse, famille, adultes, Dr Christian Dubé, psychiatre et chef du département de la psychiatrie, M. Benoît Plourde, chef de l'unité de soins aigus en psychiatrie et Mme France Riel, directrice des Ressources d'aide et d'information en défense des droits en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDDAT). Enfin, cette reconnaissance contribuera bien humblement à garder vivante la mémoire de cet homme d'exception.

les comités

Voici l'hommage qui apparaît sur la plaque commémorative :

Le 7 mai 2012, cette salle a été nommée en l'honneur de Dr Luc Gingras. Tout au long de sa carrière, Dr Gingras s'est démarqué par son engagement exceptionnel envers ses patients et par la qualité de ses relations professionnelles. De 1980 à 1986, Dr Gingras a exercé la profession d'omnipraticien et, de 1990 à 2010, celle de psychiatre au CSSS de Rouyn-Noranda



Une vingtaine de personnes étaient présentes lors de l'inauguration officielle



SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE DU 7 AU 13 MAI 2012

**PROFITONS DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE
POUR CONNAÎTRE LES ORGANISMES ŒUVRANT DANS LE
DOMAINE DE LA SANTÉ MENTALE**



**KIOSQUE D'INFORMATION
LE 9 MAI 2012
DE 9H30 À 16H
À L'ENTRÉE DU PAVILLON LEMAY-JUTEAU
(HÔPITAL)
4, 9^E RUE, ROUYN-NORANDA**

**DES INFORMATIONS DISPONIBLES POUR PRENDRE SOIN DE
VOTRE SANTÉ MENTALE ET CELLE DE VOS PROCHES**

AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR!

- La Maison du Soleil Levant*
- La Ressource d'aide et d'information en défense des droits (RAIDDAT)*
- Le Centre de prévention du suicide de Rouyn-Noranda*
- Le Centre de Santé et de Services Sociaux de Rouyn-Noranda*
- Le Pont*
- Le Portail*

mer. 2012-05-09 12:59

Bonjour,

Je souhaite vous dire à quel point je suis touchée par tout le travail que vous faites dans le cadre de la Semaine de la santé mentale.

Merci.

--

Renée Ouimet

C'est une excellente entrevue, Bravo encore.

Renée Ouimet

Directrice

Association canadienne pour la santé mentale - Division du Québec 911, rue Jean-Talon Est, bureau 326

Le 2012-05-09 13:21, RAIDDAT a écrit :

> Bonjour ,
> Merci c'est un plaisir de collaborer avec vous, les partenaires sont
> tous du même avis. Je vous transmets un lien afin que vous puissiez
> faire l'écoute d'une entrevue réalisée par la Table intersectorielle > Santé mentale de La Sarre.
> <http://www.radio-canada.ca/util/postier/suggerer-go.asp?nID=1016825>
> bonne écoute
>
> Au Plaisir,
> France Riel, RAIDDAT
> -----Message d'origine-----
> De : Renée Ouimet [mailto:reneeouimet@acsm.qc.ca] Envoyé : 9 mai 2012
> 12:59 À : raiddat@cablevision.qc.ca Objet : Semaine de la santé
> mentale
>
> Bonjour,
>
> Je souhaite vous dire à quel point je suis touchée par tout le travail
> que vous faites dans le cadre de la Semaine de la santé mentale.
> Merci.
> Renée Ouimet
> Directrice
> Association canadienne pour la santé mentale - Division du Québec 911,

Bonjour madame Riel,

Un gros gros merci pour nous avoir relayer ces différents courriels. C'est énormément apprécié et nous allons pouvoir les mettre dans notre bilan final.

Le lancement de la Semaine s'est très bien passé dimanche dernier.

Nous avons aussi une belle couverture médiatique à Montréal, entre autres, et dans le Bas-du-Fleuve.

C'est un plaisir de voir que de plus en plus de personnes s'approprient le message de la Semaine, le relaient et l'adaptent selon leurs réalités.

Un gros merci pour votre partenariat, il nous est très précieux :-)

Dernière nouvelle : j'ai mis en ligne une vidéo sur la page d'accueil de notre site Internet afin de la faire circuler : <http://www.acsm.qc.ca>

J'avais essayé de vous l'envoyer la semaine passée mais mon message est revenu dans ma boîte courriel...

Je vous souhaite une belle semaine!

Anne Echasseriau

Agente de communication

Association canadienne pour la santé mentale - Division du Québec

Le 2012-05-07 14:55, RAIDDAT a écrit :

les comités

Bonjour,

Voici une autre belle initiative de l'Abitibi, CSSS Rouyn-Noranda

Bonne journée

RAIDDAT, France Riel, directrice





Pour le loisir des personnes handicapées

Saint-Hyacinthe, 4 décembre 2012

Madame France Riel
Directrice générale
RAIDDAT
8, rue Gamble Ouest
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R2

Madame,

Nous tenons à souligner combien nous sommes satisfaits de la collaboration que nous avons avec vous dans le dossier de l'accréditation du besoin d'accompagnement des demandeurs de la Vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL).

En effet, vous faites preuve de célérité, de rigueur et d'humanisme dans l'analyse des demandes VATL. Pour ces raisons, nous sommes tout à fait en confiance.

Nous profitons également de cette occasion pour vous offrir nos vœux de santé et de prospérité pour cette nouvelle année qui est à nos portes.

Merci encore au RAIDDAT pour sa collaboration inestimable au programme VATL.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations les plus distinguées.

Jean Lemonde
Directeur général
Zone Loisir Montérégie

c. c. Monsieur Laurent Juteau, ARLPH Abitibi-Témiscamingue

les comités

Québec 

Gouvernement du Québec
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Québec, le 23 mai 2012

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1er étage, Bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 19 avril dernier, le député de Chicoutimi déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant au ministre de la Santé et des Services sociaux d'inclure dans le Plan d'action en santé mentale plus de ressources financières pour les services et soins requis des personnes, centre de crise, centre d'hébergement transitoire et centre d'hébergement moyen long terme, ressource pour la comorbidité, de modifier ou de clarifier la Loi de la protection du malade mental afin que les personnes malades puissent recevoir des soins; de définir la dangerosité et de donner des directives aux établissements pour qu'ils tiennent compte de la dangerosité imminente.

Je partage les préoccupations des pétitionnaires. C'est pourquoi la santé mentale est une des priorités du ministère. Au cours des dernières années, le réseau de la santé et des services sociaux s'est affairé à développer des services de santé mentale visant deux clientèles particulières.

D'une part, des services de première ligne en santé mentale sont en développement dans tous les centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la province pour assurer un accès accru aux gens souffrant de troubles mentaux modérés tels que la dépression ou les troubles anxieux. Comme vous le savez, le Québec détient toujours le plus haut taux de suicide au Canada, même s'il a réussi à faire baisser substantiellement ce taux depuis 1999, année où il atteignait un sommet. L'accès à des services de première ligne en santé mentale permet un meilleur traitement pour les personnes souffrant de dépression, qui sont souvent le plus à risque de se suicider.

... 2

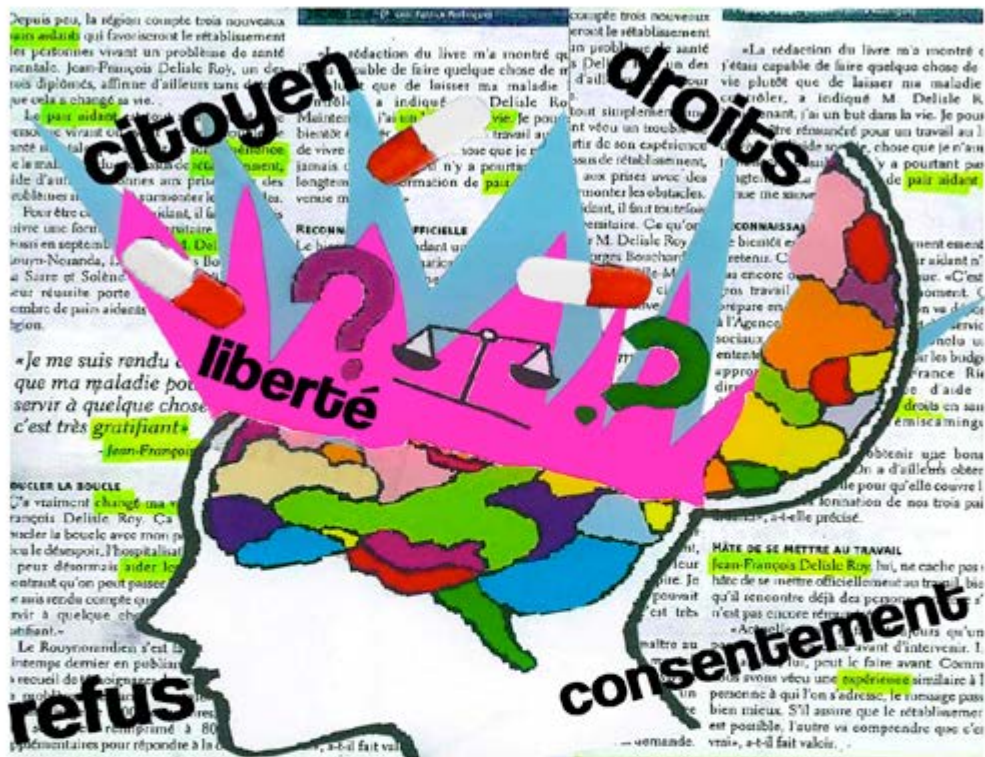
Québec
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 286-7171
Télécopieur : 418 286-7197

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7408

cafés-rencontres du RAIDDAT



Cafés-rencontres du RAIDDAT



25 Octobre 2012 : La crise du logement, où on en est?
13h30 à 16h00

(Invité : Dannick Laporte, du Regroupement
d'éducation populaire de l'A-T)

6 Décembre 2012 : Qu'est-ce qu'un Pair Aidant? 13h30
à 16h00

(Invité : Jean-François Delisle-Roy, Pair Aidant)

17 Janvier 2013 : Psychiatrie 101 13h30 à 16h00
(Invitée : Dr. Guylaine Cloutier, Psychiatre)

7 Février 2013 : La loi P-38 sur la garde en établissement,
qu'est-ce que c'est? 13h30 à 16h00

(Invité : Mr. Daniel Thomas, enseignant à l'UQAT
et Sociologue)

11 Avril 2013 : Réussir malgré un diagnostic en santé
mentale. 18h00 à 20h00

(Invité : Marc-André Roy, Avocat)

Limite de 15 places par cafés-rencontres réserver votre place au 1-888-762-3266

Objet : Cafés rencontres

Madame,
Monsieur,

Dans le but d'offrir à la population des services pouvant leur apporter de l'aide, de l'information et une occasion d'échanger, nous avons mis sur pieds cinq cafés-rencontres. Ceux-ci se dérouleront entre le 25 octobre 2012 et le 11 avril 2013 au RAIDDAT. Chaque café-rencontre abordera un thème différent et mettra en vedette un invité .

cafés-rencontres



cafés-rencontres





Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue

Le 6 novembre 2012

Danik Laporte
332, rue Perreault Est, Bureau 10
Rouyn-Noranda, Québec
J9X 3C6

Monsieur Laporte,

L'équipe du RAIDDAT tenait à vous faire parvenir cette lettre dans le but de vous remercier grandement de votre participation lors du café rencontre du 25 novembre dernier. Le fait que vous ayez eu la grande générosité de nous consacrer votre après-midi afin de venir nous entretenir de la crise du logement est plus qu'apprécié, d'autant plus que nous sommes conscient que le RÉPAT vous tiens très occupé.

Votre approche charismatique et pleine de vie a permis de donner à la rencontre une atmosphère détendue et agréable. Vous avez aussi fait preuve d'une remarquable ouverture, en permettant à tous et chacun de s'exprimer et de témoigner sur la crise et ses impacts. Les informations que vous avez apportées furent pertinentes et enrichissantes.

En terminant, sachez que les participants dressent un bilan fort positif de la rencontre et nous sommes convaincus que votre apport y est pour beaucoup! Encore une fois, merci infiniment d'avoir accepté notre invitation et d'avoir fait bénéficier à tous de votre connaissance de la problématique de même que de votre passion du sujet. Dans l'espoir que d'autres collaborations similaires auront lieu!

France Riel
Directrice

Boromir Vallée Dore
Stagiaire

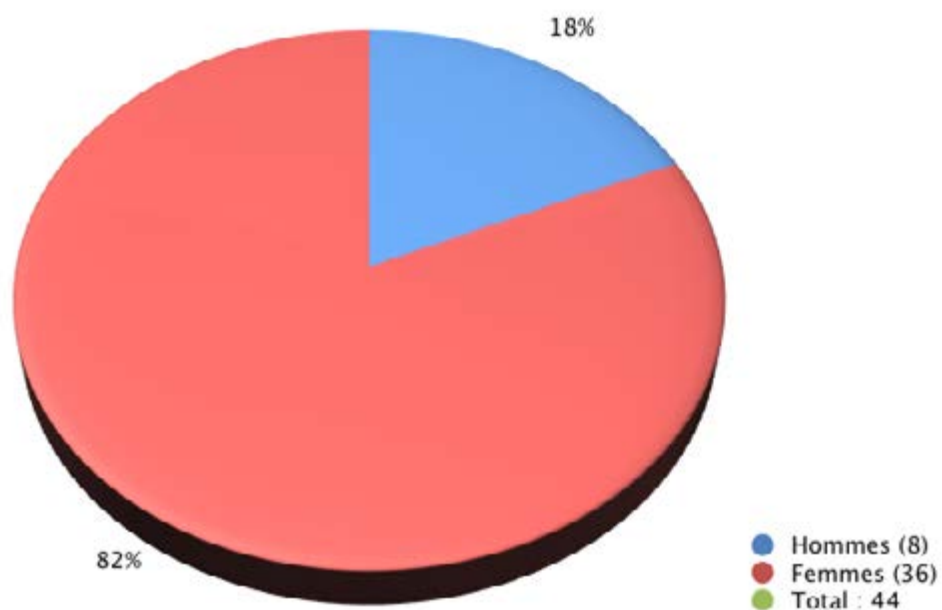
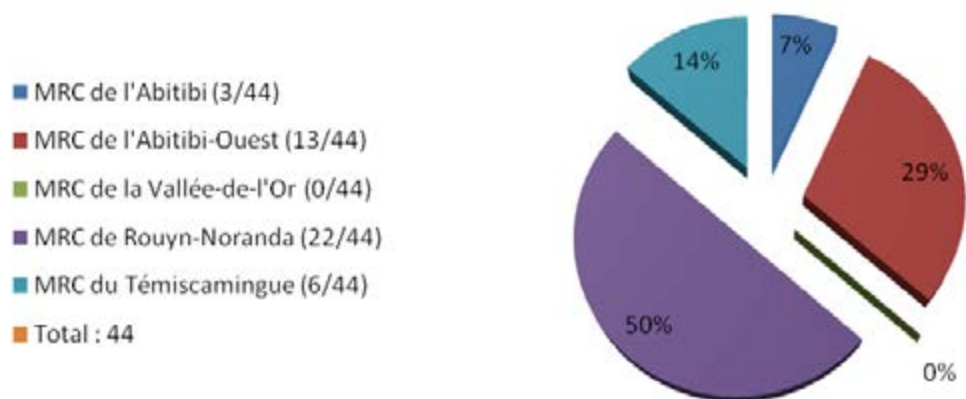
David Thériault
Stagiaire

Jean-François Délisle-Roy
Pair Aidant

cafés-rencontres

Compilation des présences

Participation aux cafés rencontres répartis selon leurs MRC



Compilation des résultats d'évaluation (suite)

Quelques points forts se dégagent de l'évaluation de la rencontre :

1. Horaire intéressant.

Une rencontre bien structurée dans une atmosphère détendue crée un climat de confiance qui incite les gens à participer.

L'excellent choix du conférencier est à souligner. Il s'est acquis l'intérêt des gens par son sujet fort intéressant, son dynamisme, son discours vulgarisé, facile à comprendre. Dans ses réponses à nos questions, sans déborder du sujet, il arrivait toujours à nous présenter le côté positif des choses.

La pause a permis de ne pas échapper notre concentration. Et le côté visuel (le tableau) à comprendre davantage.

Les points faibles relevés :

2. Le manque d'espace.

a- Le manque de chauffage dans le local.

b- Le manque d'explications sur certains aspects du sujet.

c- La durée écourtée.

d- Je n'ai rien appris de nouveau.

Les commentaires :

Une rencontre instructive pour tous et qui a retenu une bonne attention des participants.

Bonne synthèse, les gens sont compréhensifs. Vivement le prochain café-rencontre!

Il faudrait approfondir nos connaissances sur la maladie mentale lors de plusieurs rencontres.

Je suis vraiment heureuse de découvrir le RAIDDAT, revenir dans le milieu communautaire fait du bien entre l'école et la vie.

Dans l'ensemble, la formule de café-rencontre semble plaire aux gens qui les fréquentent. 93,1% des participants ont été satisfaits dans l'ensemble et le restant s'est abstenu de répondre. Il semblerait que le manque de place ainsi que la température aient été des éléments irritants pour certains. Pour les années prochaines, il serait bien de mettre en place un système qui nous permettra d'être certains d'un nombre maximum de présence, car certaines personnes ont fréquemment annulé à la dernière minute.

La formule collation avec les repas offerts gratuitement par différents restaurants de la communauté a connu un vif succès. Les pauses ont également fait plaisir aux gens.

Il semblerait qu'il y ait eu beaucoup plus de femmes que d'hommes lors des cafés-rencontres. Dans notre

cafés-rencontres

objectif d'atteindre l'universalité et l'accessibilité des services, nous avons fait la publicité de tous nos cafés-rencontres à travers toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Donc, nous avons pu jouir de la présence de gens venant de Rouyn-Noranda, Roquemaure, Amos, Ville-Marie, La Sarre, Palmarolle et Macamic.

Un atout pour plusieurs participants :

Les voitures remplies de passagers voyaient leurs frais de transport défrayés.

Le pair aidant



le pair aidant

Janvier-Février 2012 :

Travail sur la réédition de l'Avis mental.

Février 2012 : Projet Pair Aidant : développement et description de la spécificité du rôle du Pair aidant dans la communauté.

Mars-Avril 2012 : Plan d'action pair aidant :
Objectifs :

1. Implantation d'un poste de pair aidant.
2. Organisation des démarches afin d'obtenir une subvention salariale pour le pair aidant JF Delisle.

26 avril 2012 : Forum en santé mentale. Avec propos et échanges sur l'Avis mental.

4 Mai 2012 : Forum en santé mentale : distribution gratuite du livre : « L'Avis mental ». Jean-François Delisle Roy, le rédacteur, a fait une courte présentation du livre en spécifiant que les témoignages recueillis ont obtenu le consentement des témoins.

Mai 2012 : Travail sur le Plan d'Action pair aidant.
15-16 Mai 2012 : Voyage à Montréal pour les journées annuelles en santé mentale avec Stéphan Lavoie.

Conférences 15-16 mai 2012

Programmation du 15 mai 2012 :

Objectif : Promouvoir le rétablissement et l'intersectorialité par le maillage entre les secteurs de l'habitation et de la santé mentale

- Identifier les pratiques en matière de logement en santé mentale qui favorisent le rétablissement

Programmation du 16 mai 2012 :

Objectif : Promouvoir le rétablissement et l'intersectorialité par le maillage entre les secteurs

de l'habitation et de la santé mentale

- Établir un consensus sur des propositions concrètes pour le plan d'action 2012-2017 de la Direction de la santé mentale.

Rencontre impressionnante avec le Docteur Delorme (psychiatre invité)

Juin 2012 : Rapport mensuel pour le Centre Local d'Emploi (CLE)

14 septembre 2012 : présentation du Projet Pair Aidant.

16 septembre 2012 : Jean-François Delisle Roy obtient le poste de pair aidant avec salaire au RAIDDAT. Il est le premier pair aidant embauché de la région d'Abitibi-Témiscamingue.

Automne 2012 : Conférences multiples au Cégep et à l'UQAT avec les stagiaires du RAIDDAT et avec les personnes du Pont de Rouyn-Noranda. Pour les étudiants en travail social et en technique policière.

Cafés-échanges : conférenciers

Organisés par Boromir Vallée Dore et David Thériault : Dr Cloutier, médecin-coroner, Danik Laporte du RÉPAT, Daniel Thomas sociologue, Marc-André Roy Procureur. Ateliers de groupe du pair aidant Jean-François Delisle Roy.

18 Septembre 2012 : Rencontre avec Madame Sharon Johnston (épouse du Gouverneur Général du Canada) avec la participation des organismes de la région tels que : le Portail, La Maison du Soleil Levant, Le Pont de Rouyn-Noranda, la Fondation Martin Bradley, Les Voisins du Coin et Sous l'aile de l'ange. Du CSSS il y avait Huguette Lemay, Lorraine Lapointe, Linda Racine et la rencontre était animée par Chantal Nault.

Le contenu de chaque présentation devait inclure

les thèmes suivants : le rôle et l'intérêt, la mission, la clientèle visée, les activités et le mode de financement.

Chaque personne représentante a parlé du mandat de son organisme, des accomplissements et des attentes pour l'avenir. Madame Johnston a eu une écoute attentive et semble avoir bien compris le fonctionnement, les enjeux et le manque de ressources flagrant de chaque organisme.

Hiver 2012 : 3ième impression du livre « L'Avis mental ». Le livre est maintenant en vente dans toutes les librairies au coût de 15\$.

21 novembre 2012 : Formation sur la confidentialité donné par Me Audrey Turmel. Pour une équipe de travail la confidentialité dans le milieu est de première importance.

Cours de secourisme : formation indispensable.

15 décembre 2012 : Séance de signature au Boulon d'encrage au Promenade du Cuivre. Avec la participation de Lyne Fortin, éditrice de Les Éditions de l'ABC et le rédacteur du livre L'Avis mental : Jean-François Delisle.

Hiver 2013 : Conférences multiples au CEGEP, à l'UQAT, avec les stagiaires du RAIDDAT et avec le Pont de Rouyn-Noranda. Pour les étudiants en travail social et en technique policière.

Café-rencontre: Organisé par Boromir Vallée Dore et David Thériault. Conférenciers : Dr Cloutier, médecin coroner, Danik Laporte du RÉPAT, Daniel Thomas sociologue, Marc-André Roy, procureur.

Ateliers de groupe du pair aidant :

Le rôle du pair-aidant. Sa raison d'être et l'aide qu'il peut apporter. JF Delisle.

6 Février 2013 : Jean-François Delisle Roy reçoit

la médaille du jubilé du diamant de la Reine Élisabeth II à Rideau Hall, Ottawa, en compagnie du Gouverneur Général du Canada, l'Honorable David Johnston.

19 mars 2013 : Formation sur les droits de la personne de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse donné par Mélissa Goupil-Landry.

20 mars 2013 : Kiosque d'information à la salle Lionel-Paiement avec la participation des stagiaires au RAIDDAT.

22 mars 2013- Soirée de la Fondation Martin Bradley.

Le président de la fondation, Ghislain Beaulieu, a débuté la soirée avec un mot de bienvenue. L'animatrice était Julie Caron, humoriste.

France Riel, directrice du RAIDDAT, a présenté un discours pertinent sur l'importance du support de la famille, l'importance des déterminants sociaux et du soutien de la communauté envers les personnes souffrant d'une problématique en santé mentale. Elle a souligné le courage des témoins et la dimension extraordinaire qu'ils ont donné au livre L'Avis mental.

La présentation du Président d'Honneur, Jean-François Delisle Roy. Résumé par JF Delisle Roy.

« Mon discours fut bref et tous les gens présents écoutaient attentivement. Il y avait au-dessus de 300 personnes au 5 à 8 de la Fondation Martin Bradley ce vendredi 22 mars 2013. J'étais nerveux et à un moment donné je me suis dit que je ne passerais pas au travers. Finalement avec l'encouragement de Ghislain Beaulieu (président de la Fondation), j'ai pris mon courage à deux mains et j'ai foncé.

Après mon discours les gens sont venus me féliciter et je crois que la famille Bradley était très contente de ma présentation et de la soirée également. La

le pair aidant

Fondation pour ce 5 à 8 a amassé 68 000 \$ cette année. Bravo! La Fondation existe pour donner de l'argent aux organismes en santé mentale et pour appuyer certains projets.

L'atmosphère de cette soirée était très chaleureuse et les gens très sensibles à la cause. J'ai reçu un gilet des Canadiens -Jean Béliveau- numéro 4- la date de mon anniversaire. Et un gilet des Huskies avec mon prénom dans le dos et le chiffre 4 mon chiffre chanceux. En plus la fondation m'a offert un billet de saison des Huskies pour l'année 2013-2014. Wow!

Cela fait 5 ans que la fondation Bradley existe et l'objectif de ramasser un million en 5 ans a été atteint.

Tous les invités du 5 à 8 ont reçu un exemplaire de l'Avis mental.



rapport des conseillères



Une décision de la CSST contestée

Suite à un litige, un accident survenu au travail, une dame se présente au RAIDDAT. La conseillère analyse son dossier et l'accompagne pour lui trouver un avocat, avec la collaboration entière des partenariats. Madame est monoparentale. Compte tenu de sa situation familiale, de ses ressources financières précaires, de sa santé mentale, Madame est représentée, elle est entendue par le CLP (commission des lésions professionnelles) concernant la décision de la CSST (commission santé et sécurité au travail), par rapport à l'emploi convenable. Justice lui est rendue, la CSST se doit de trouver pour elle un emploi approprié.

Réclamation d'une paye de vacances depuis 4 ans

Monsieur X n'ayant plus de lien d'emploi avec son employeur, n'a toujours pas reçu sa paye de vacances de plusieurs milliers de dollars qu'il attend depuis quatre ans. Le RAIDDAT a effectué plusieurs démarches avec Monsieur auprès du syndicat et de l'employeur. Monsieur a finalement reçu sa paye rétroactive de vacances.

Espoir pour un accidenté

Un jeune homme fragilisé à la suite d'un accident survenu sur la route se présente à nos bureaux. Au premier rapport, la conseillère constate que ce jeune homme en état de détresse et avec un faible revenu a besoin que sa cause soit entendue en justice. Elle entame donc les démarches nécessaires. Monsieur est représenté par une avocate afin qu'une décision soit rendue. Il gagne sa cause. Il va recevoir les traitements médicaux dont il a besoin depuis son accident et de plus les indemnités dont il a droit.

La réclamante gagne sa cause

Accompagnée par le RAIDDAT depuis plusieurs années, elle a finalement eu gain de cause à sa demande d'indemnités à la suite de séquelles physiques constantes et une diminution importante de sa qualité de vie, etc. La dame a reçu un chèque de plusieurs milliers de dollars. Son dossier se poursuit afin de faire également reconnaître les séquelles psychiques qui en découlent.

Les exigences de l'assureur

Il arrive parfois dans une vie où la seule issue possible pour une personne à la santé fragile est l'arrêt de travail. L'on peut penser peut-être qu'un simple formulaire rempli par le médecin règle tout mais ce n'est pas le cas. L'assureur peut demander à la réclamante d'avoir en main tous les papiers qui justifient son arrêt de travail.

Il a suffi de beaucoup de persévérance et une solide documentation pour qu'enfin la conseillère du RAIDDAT puisse obtenir satisfaction à la requête d'un membre du RAIDDAT.

Voulez-vous un cellulaire ?

Vous recevez un appel d'un agent de télécommunication, il vous offre un cellulaire.

Plusieurs d'entre nous ont été piégés avec ce type de commerce : un cellulaire gratuit avec une entente de paiement sur 3 ans.

Sur ce dossier, une personne fragilisée s'est fait vendre un téléphone cellulaire intelligent qui n'était pas en boutique. Elle ne pouvait donc pas voir ce qu'elle achetait. Toutefois, elle signe le contrat. Par la suite, la dame reçoit le cellulaire, mais ce n'est pas du tout ce qu'elle veut, alors elle appelle la compagnie de télécom qui lui laisse entendre qu'aucune entente ni renvoi n'est possible puisqu'elle a signé le contrat. Alors prise au dépourvu la dame contacte le RAIDDAT. La conseillère fait une recherche et la seule solution pour madame est de produire une plainte au commissaire aux plaintes relatives aux services de télécommunications (CPRST). Le président des services de télécom a vite rappelé la conseillère et a très bien collaboré, à la satisfaction de la cliente. Elle a pu rendre le téléphone qu'elle ne voulait pas et en choisir un nouveau, elle a de plus modifié son forfait. Bravo!

Schizophrène ne signifie pas être dangereux. Garde en établissement

En région, il n'y a pas beaucoup d'endroit où l'on répare des éthylotests électroniques antidémarrage (appareils et systèmes de mesure d'alcoolémie). Un jeune homme dans la fin vingtaine se rend au garage faire réparer son appareil, ne trouvant aucun stationnement, il se range où il peut. Un employé mécontent l'avertit de se ranger ailleurs. L'homme ne collabore pas et les policiers se rendent sur place, ce qui ne change aucunement

la situation. C'est alors que l'homme est amené au Centre hospitalier plus précisément en psychiatrie. Le personnel met en place la garde préventive. Par la suite, il est évalué par deux psychiatres et une date d'audience est prévue. L'homme appelle au RAIDDAT. La conseillère lui rend visite pour lui demander s'il veut un avocat afin de lui expliquer sa requête. À la cour, le psychiatre témoigne qu'il existe, potentiellement, une possibilité de danger. Tant qu'à l'homme, il affirme qu'il n'est dangereux pour personne. Le juge rejette la requête et l'homme est libéré inconditionnellement sur la base d'absence de danger grave et immédiat.

Pour les diabétiques existe-t-il des ressources?

Un homme souffrant de schizophrénie et de léger retard se présente au RAIDDAT accompagné de ses parents, avec une référence du CLSC afin d'être aidé dans ses démarches. Cette personne est diabétique et a besoin de soins de pieds administrés par une infirmière spécialisée en soins de pieds. Compte tenu de l'urgence, il faut trouver une infirmière en soins de pieds et une ressource financière car à la solidarité sociale, seuls les soins de base offerts au CLSC sont couverts par la RAMQ. À la suite des recherches de la conseillère, la personne fut contactée et référée dans la même journée. Il recevra des soins une fois par mois par une infirmière spécialisée en soin des pieds pour diabétique, gratuitement grâce à une ressource financière.

Une coupure d'aide de dernier recours injustifiée

Madame X fait appel à nos services suite à une décision du CLE de couper entièrement son chèque d'aide de dernier recours. Madame a droit à un maximum de 2500.00\$ dans son compte chèque. Un remboursement d'assurance pour vol de son auto fait que son compte excède le montant permis. Nous avons accompagné Madame à sa banque et nous avons pris un CELI (pour projets spéciaux, un maximum de 5000\$) L'excédent du compte chèque sert maintenant à économiser pour l'achat de sa prochaine auto et sans qu'elle soit pénalisée.

Nous avons aidé Madame à contester cette décision avec un nouveau rapport médical. Elle a obtenu gain de cause en partie, l'accusation de fausses déclarations ainsi que l'amende de \$100 ont été annulées.

Les impacts positifs pour elle sont le remboursement

du \$100 d'amende et le paiement mensuel de sa dette est fixé à 56.00\$ au lieu de 112\$. En ce qui a trait à la dette, elle demeure jusqu'au paiement final de plusieurs milliers de dollars.

Écrivez-moi et arrêter de m'appeler

À la suite d'arrêt de travail pour cause de maladie, une personne vit du harcèlement téléphonique d'un service de recouvrement.

Un avis d'interdiction de communiquer par téléphone avec cette personne est envoyé par fax. Seul le courrier postal est accepté. Madame peut se rétablir beaucoup plus vite en éliminant cet élément stressant de son quotidien.

CLP : Trois pour un et un pour tous

Un membre du RAIDDAT est amené à témoigner au tribunal du CLP (Commission des lésions professionnelles). Il est en attente de donner son témoignage, seul dans un petit local. Il nous appelle en crise d'anxiété et de panique et demande qu'une conseillère aille le rejoindre rapidement. Notre conseillère de terrain se rend immédiatement sur les lieux et réussit à le calmer et à le sécuriser. Elle accompagne

Monsieur afin qu'il retrouve le contrôle de lui-même et qu'il soit dans une bonne disposition pour témoigner. Cette demande a permis d'accompagner un autre témoin dans cette cause et une personne visée directement par cette audience. Un déplacement pour 3 accompagnements en 2 jours et demi d'audience, et non prévu à notre agenda. Beau travail.

Percevoir la détresse émotionnelle et recourir au service professionnel

Après une remise d'audience au CLP, il s'est retrouvé seul chez lui, en état de crise et de détresse. La conseillère du RAIDDAT a observé qu'il n'était pas bien à sa sortie du tribunal et a immédiatement communiqué avec les intervenants qui étaient déjà en suivi régulier avec lui, d'assurer un filet de sécurité auprès de M. Une prise en charge immédiate, quotidienne jusqu'à la fin de l'état de crise aiguë a été soutenue.

Il s'agit d'une très belle collaboration entre des intervenants et le RAIDDAT. M. nous a remerciés de notre rapide intervention auprès des intervenants

rapport conseillère

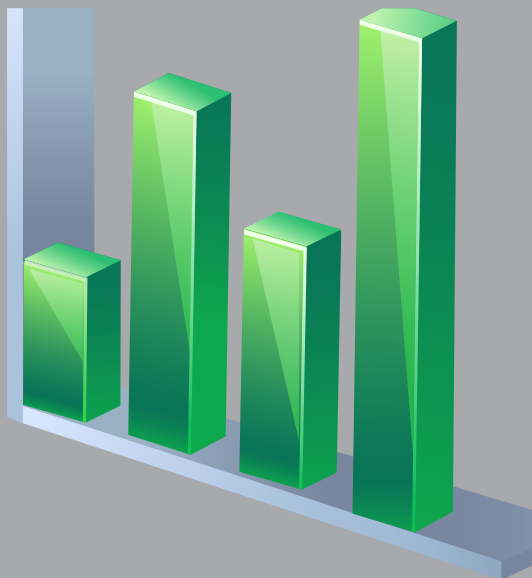
concernés, ce qui lui a permis de recevoir des services exceptionnels et de grande qualité et ce autant pour sa santé physique que mentale.

Aidez-moi à voir mon enfant

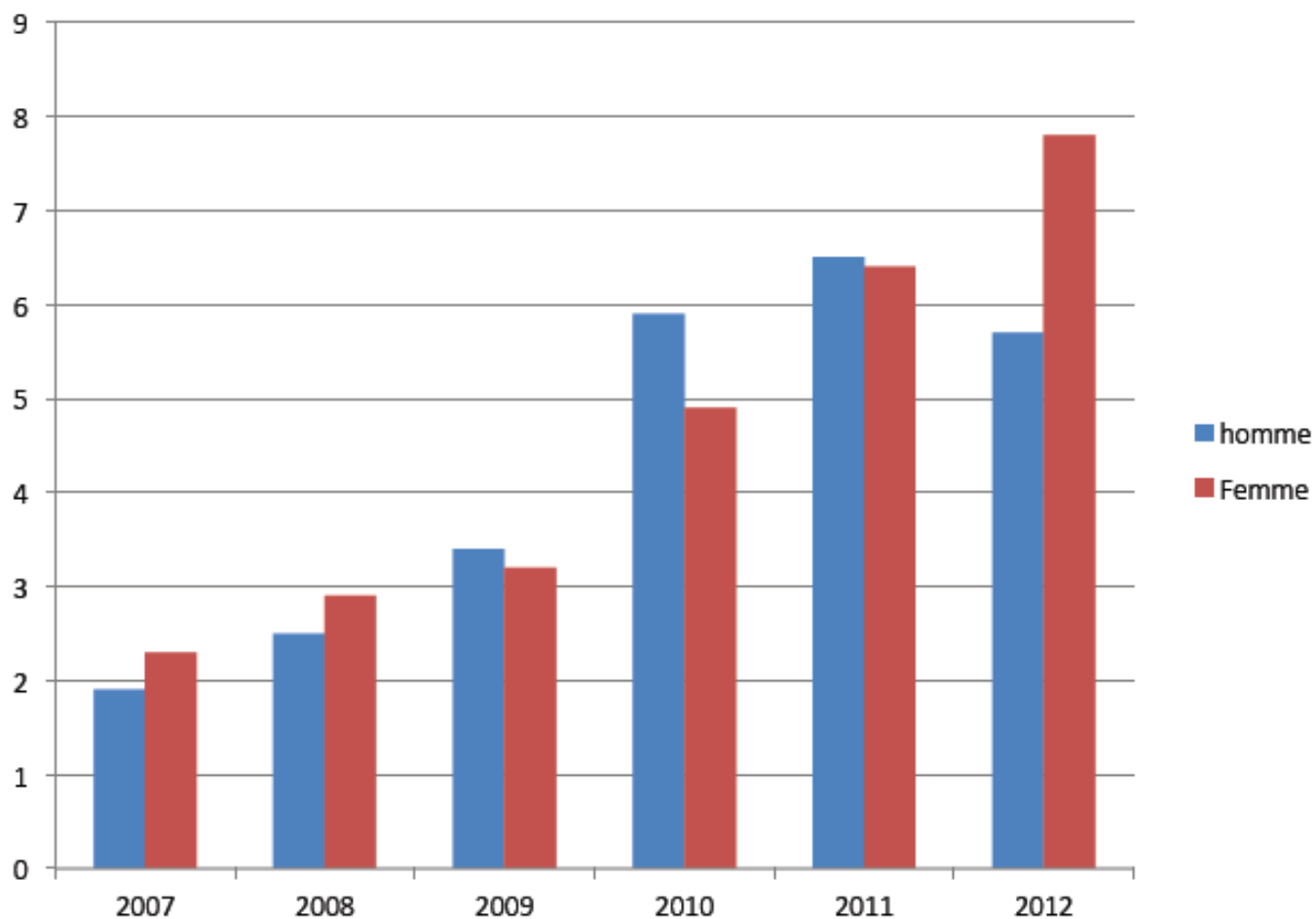
Suivie régulièrement par une intervenante de la DPJ, une dame nous demande de l'accompagner à ces rencontres mensuelles. En congé maladie de travail pour une courte durée, elle se sent fragile mentalement. Nous l'accompagnons donc à 3 rencontres et par la suite les conditions de santé de Mme se sont améliorées.

Notre présence n'est plus nécessaire.

graphique d'aide et d'accompagnemens



Graphique des demandes d'aide et d'accompagnement pour les six dernières années.



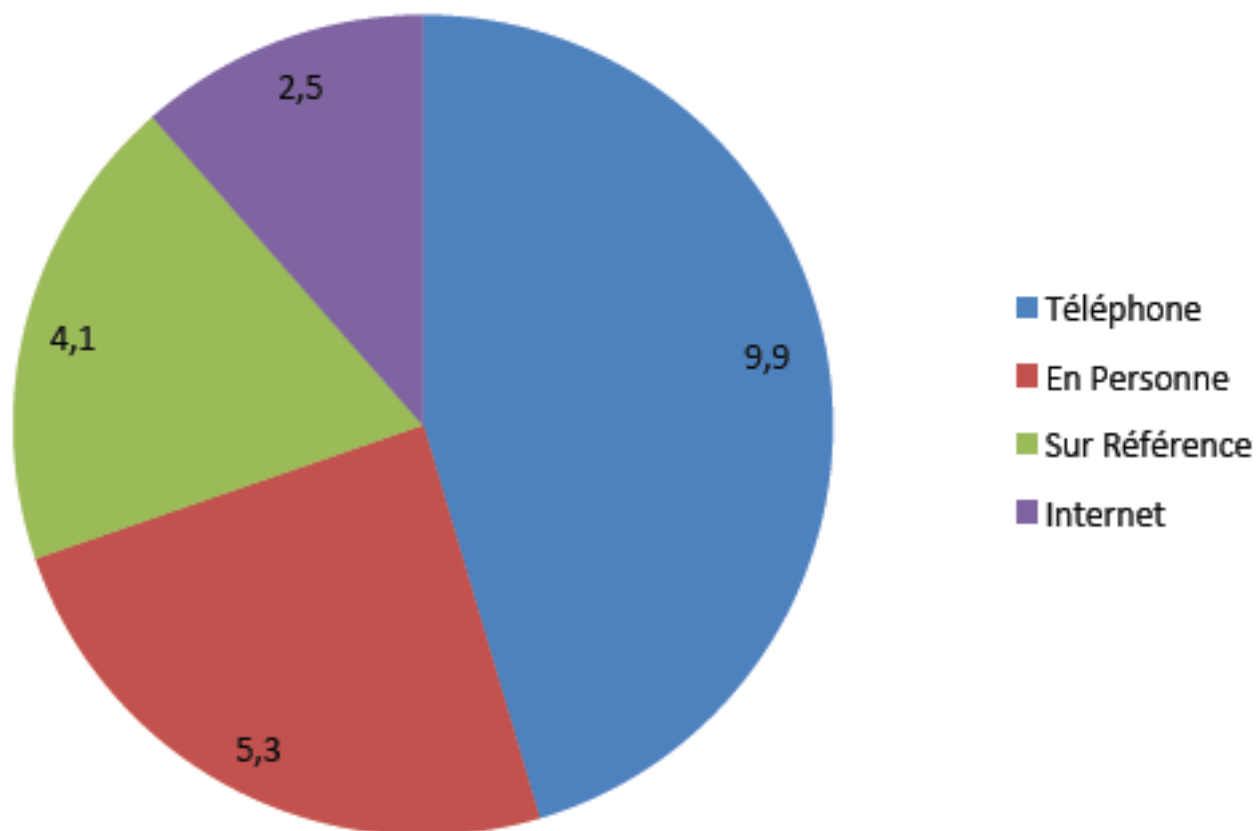
Répartition régionale des demandes 2012



- Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda (CSSSRN)
- Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or (CSSSVO)
- Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales (CSSSAB)
- Centre de santé et de services sociaux Les Eskers de l'Abitibi (CSSSEA)
- Centre de santé et de services sociaux du Lac-Témiscamingue (CSSSLT)

Mode de réception des cas en 2012-2013

Demands



Rapport stagiaire



Rapport en tant que conseiller stagiaire en intervention individuelle.

Bien que la première partie de mon stage m'ait permis d'expérimenter au niveau du groupe et de la collectivité, on m'a offert l'opportunité de tenter ma chance au niveau individuel, à partir de Janvier 2013. Mon rôle était donc celui de conseiller, je devais répondre aux besoins de la clientèle. Mes tâches consistaient surtout en de l'accompagnement dans divers processus, de même que de la communication d'informations pertinentes, toujours en lien avec la défense des droits.

Il m'a fallu une certaine période d'adaptation avant de bien intégrer mes nouvelles tâches et de développer une certaine autonomie. D'une part, je passais d'un poste où je devais constamment travailler en équipe et interagir avec des groupes d'individus, à un poste où je me retrouvais avec mon propre bureau, plus axé sur la recherche et les rencontres individuelles. D'autre part, je me retrouvais à devoir travailler avec différentes notions, lois et principes que je ne maîtrisais pas encore tout à fait.

L'avantage d'une telle situation est que chaque observation que je pouvais faire (notamment en regardant les deux conseillères travailler), chaque nouveau dossier que je traitais et chaque interaction que j'avais avec la clientèle me permettait de faire de nombreux apprentissages. Entre autres, approfondir mes connaissances de la loi P-38 et des procédures qui y sont associées, bonifier mes habiletés au niveau de la recherche, améliorer mon approche avec la clientèle, etc.

Mon bagage est plus large qu'il ne l'était au départ. J'ai pris connaissance de dossiers couvrant des sujets variés tels le logement, le processus testamentaire, l'aide sociale, l'aide juridique, les plaintes envers un centre hospitalier, la garde en établissement, et j'en passe. Mon stage m'aura aussi permis d'accroître mes connaissances en santé mentale. D'abord par mes différentes recherches, la documentation que j'ai pu consulter et mes interactions avec des personnes aux prises avec différents troubles de santé mentale.

Le RAIDDAT m'a aussi offert de belles opportunités de formation. J'ai notamment assisté à une présentation de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse intitulée : Vous avez le droit de connaître vos droits. J'ai aussi eu la chance d'assister à une conférence du Pair Aidant employé par le RAIDDAT, Jean-François Delisle Roy, portant sur sa maladie et sa rémission. Le Centre local d'emploi est aussi venu nous entretenir des différentes mesures existantes pour les personnes désirant sortir du régime d'aide sociale.

Mes connaissances des droits et des lois qui s'y rattachent se sont approfondies. Il est plus facile pour moi d'orienter mes recherches via divers outils tel que le Code civil du Québec ou encore sur des sites comme Éducaloi. Mon intérêt pour la défense des droits se manifeste maintenant non pas seulement dans mon travail, mais dans ma vie de tous les jours. En effet, mes nouvelles connaissances me sont parfois fort utiles, notamment lorsque j'ai entamé des démarches pour me trouver un appartement!

Avant de commencer mon stage, je n'avais qu'une idée abstraite de ce que représente la santé mentale, ainsi que ce qui se passe dans les organismes et institutions y œuvrant. Avec le temps, j'ai développé mes connaissances et la santé mentale est vite devenue pour moi un champ d'intérêt d'une grande importance. Les enjeux s'y rattachant me tiennent à cœur et cela a pu transparaître dans certains de mes écrits ou implications. J'ai aussi appris à mieux connaître les différents organismes de la région, œuvrant de près ou de loin en santé mentale. Au niveau professionnel, ce stage m'aura permis de développer certaines attitudes primordiales, telles que l'autonomie, le respect, la polyvalence et l'écoute. Ma vision socio-politique s'est beaucoup aiguisée, non pas seulement en lien avec la santé mentale, mais aussi en lien avec les organismes communautaires et leur fonctionnement. Je comprends maintenant mieux le rôle que nous jouons et l'aide que nous pouvons apporter.

J'ai été enchanté d'avoir pu, par l'entremise de mon stage, participer au fonctionnement de l'organisme! J'ai pu participer aux réunions, donner mon avis, faire avancer des dossiers, apporter mon aide et mon soutien autant aux employés du RAIDDAT qu'aux gens qui en nécessitaient les services. D'ailleurs, en tant que stagiaire, je me suis toujours senti sur un même pied d'égalité que les autres au sein de l'organisme. Mon opinion semblait aussi importante et mon apport, aussi apprécié.

Maintenant que mon stage est terminé, je me sens mieux outillé pour entamer mon parcours professionnel! Le RAIDDAT et toute son équipe m'auront beaucoup apporté! Merci beaucoup!

David Thériault
Stagiaire au RAIDDAT

rapport stagiaire



Rapport stagiaire

L'opportunité qui m'a permis de travailler à la RAIDDAT comme stagiaire m'a donné la chance d'aller au-delà de mes attentes. En plus de favoriser l'atteinte de mes objectifs pédagogiques, j'ai apprécié le lieu cordial et professionnel qui encourage les efforts vers l'autonomie, la créativité, le professionnalisme et l'acquis de connaissances.

Ma présente expérience à la RAIDDAT m'a permis de comprendre les exigences en tant que conférencier, mais surtout de comprendre et de réaliser mes limites en tant que professionnel et individu. Entre autres, de savoir qu'avant même de défendre les droits d'une personne, avant même de la sensibiliser sur une cause quelconque, il est primordial de se défendre contre soi-même. Contre le stress et contre cette volonté qui nous conduit à l'oubli de soi-même. La limite de chacun(e) doit être respectée, chaque volonté d'agir se doit d'être encouragée, chaque personne a le droit d'être reconnue et protégée pour ce qu'il ou ce qu'elle est, dans toute son intégrité, ses capacités, ses limites, bref, dans toute son humanité.

Dans l'optique de mon apprentissage, j'ai pris part avec Jean-François Delisle Roy à l'organisation des ateliers ayant pour but de sensibiliser les futurs intervenants, acteurs et actrices de notre société à la problématique de santé mentale et du même coup, de faire un pas vers la démythification des tabous. Le projet simple, au départ, s'est vu grandir en accordant une importance primordiale au vécu et à l'accessibilité de l'information par l'utilisation d'approches différentes. L'utilisation d'une approche humaniste et biopsychosociale, permettant de mettre l'accent sur les besoins de chaque individu et acteur touché tant directement qu'indirectement par la problématique, a donné la chance d'apporter un message différent, celui que la « maladie mentale » n'est qu'une différence biologique. En éliminant les chiffres, les statistiques et le langage médical, nous diminuons la stigmatisation à son origine biologique en focalisant l'attention sur cette différence dont personne n'a le contrôle : le système nerveux. De cette manière, nous désirons sensibiliser les gens sur le fait, par exemple, qu'une personne ayant une problématique de dépression, n'est pas, en état dépressif volontairement, mais que cette humeur est provoquée, d'une part, par son système nerveux et d'autre part provoquée, aggravée et/ou entravée par les déterminants de la santé. Et cet argument s'appuie à toute problématique. Au début, l'atelier présente la santé mentale dans l'optique pratique qui a pour

objectif de démythifier les préjugés et provoquer une réflexion personnelle et critique face aux préjugés que les participants et participantes peuvent entretenir autant inconsciemment que consciemment. Ensuite, le témoignage de Jean-François permet aux gens de prendre conscience qu'avoir une problématique en santé mentale signifie vivre avec les symptômes et les conséquences de la maladie. Face à cette situation, la personne a peu ou pas de contrôle. Faire prendre conscience que, comme toute difficulté, la persévérance et l'espoir sont nécessaires et que le rétablissement est toujours possible.

Ces ateliers me permettent d'élargir mes connaissances et mes capacités en tant qu'animateur, organisateur, vulgarisateur et davantage en tant



Atelier

« L'espoir du rétablissement et démystifier les tabous » est un atelier mis sur pied dans l'optique de provoquer des critiques et réflexions personnelles face à la problématique de la santé mentale. Laissant place au savoir expérientiel et aux approches humanistes et aux exemples cognitivo-comportementaux, l'atelier tente de démystifier les tabous en réduisant la différence entre les personnes ayant une problématique et les personnes n'en ayant pas à la base neurologique. À noter que les statistiques sur la santé mentale et les différents types de problématiques n'ont pas été présentés afin d'écartier au maximum toute forme de discrimination et de catégorisation.

Les ateliers ont été donnés à 93 étudiants et étudiantes de trois programmes de formation différents :

- **Techniques Policières** atelier réalisé le 14 mars 2013 au local 4122 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ;
- **Travail Social** atelier réalisé le 3 avril 2013 au local D-423 de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ;
- **Technique d'Éducation Spécialisée** atelier réalisé le 10 avril 2013 au local 4144 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les ateliers présentés au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue :

Animateur de l'atelier : Adam Doyon
 Conférencier : Jean-François Delisle Roy
 France Riel, directrice de la RAIDDAT

Et un remerciement sincère à la présence et participation enrichissante de Marc Fournier Rioux, intervenant au Pont de Rouyn-Noranda, lors de l'atelier du 10 avril 2013.

L'atelier présenté à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue :

Animateur de l'atelier : Boromir Vallée Dore
 Conférencier : Jean-François Delisle Roy

Divers outils ont été créés pour les conférences, notamment deux brochures d'informations. L'une contenant des liens internet en lien avec la santé mentale permettant d'accéder facilement et rapidement à de l'information fiable et de qualité sur les diverses problématiques, les droits ainsi que les recherches scientifiques récentes.

La seconde brochure présente quatre des principales problématiques en santé mentale avec qui les futurs acteurs pourraient avoir à intervenir.



Page couverture de la brochure

L'espoir du rétablissement et démystifier les tabous



Liste de liens utiles

Défense des droits
RAIDDAT
en santé mentale

Page couverture de la brochure



La santé mentale



Informations générales sur les problématiques les plus fréquentes



Pour informations supplémentaires sur la santé mentale

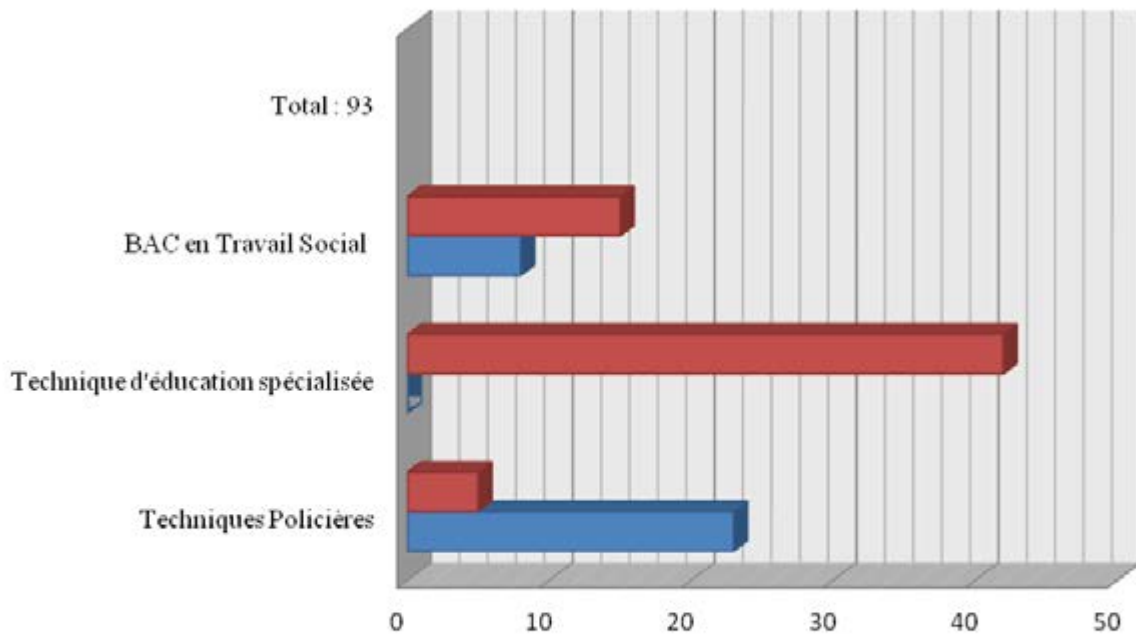
synthese

Information générale

Sexe : Masculin (31) Féminin (62) Total : 93

	Médiocre	Peu pertinente	Pertinente	Excellente
La pochette de documentation	0	0	31	62
La forme utilisée (sketch)	0	0	28	65
Les informations présentées durant la présentation	0	2	37	55
L'animation des conférenciers	0	0	18	75
L'atmosphère durant l'atelier	0	1	27	65
	Aucunement	Un peu	Beaucoup	Excellente
Le contenu de l'atelier a-t-il répondu à vos questions ?	0	5	42	46
L'atelier a-t-il permis une réflexion personnelle sur votre façon de percevoir la santé mentale ?	0	6	32	60
<i>Avons-nous suscité votre attention jusqu'à la fin de l'atelier ? [Ce total ne comprend que le Cégep]</i>	0	5	36	29
	Satisfaisant	(93)	Insatisfaisant	(0)

SYNTHÈSE DES PARTICIPANTS SELON LE SEXE ET LE DOMAINE D'ÉTUDE



	Techniques Policières	Technique d'éducation spécialisée	BAC en Travail Social	Total : 93
Femmes	5	42	15	
Hommes	23	0	8	

Les points forts :

Animation :

- Excellente animation, témoignage touchant, documentation précise ;
- Humour, sketch, connaissances différentes selon les trois animateurs ;
- Dynamisme d'Adam, bons exemples, le témoignage, la mise en scène, Adam très à l'aise » ;
- Bonne manière d'apporter l'information ;
- L'animation et la variation des animateurs ;
- Animateur dynamique
- Réaliste, bien structuré, intéressant, bonne discussion sur les éléments délicats qui alimentent les réflexions pour nous les futurs travailleurs sociaux.

Témoignage :

- Le témoignage était très révélateur d'une réalité que l'on connaît peu ;
- Expérience personnelle très pertinente, enrichissante et humaine ;
- Le témoignage est très rassurant, son histoire est touchante et vraie. Il réduit nos préjugés avec son histoire
- J'aime le fait qu'il y ait eu un témoignage, j'ai pu avoir une meilleure idée et un exemple concret ;
- Le témoignage nous met face à la réalité ;
- Témoignage touchant.

Tous les étudiants et étudiantes ont apprécié le témoignage de Jean-François. Celui-ci permettait de mieux comprendre la réalité d'une personne vivant avec une problématique et de percevoir une réalité allant au-delà des écrits et des perceptions communes. Le dynamisme apporté par les animateurs fut apprécié par la plupart des participants et fut mentionné à quelques reprises dans les points forts et commentaires des évaluations.

Les points à améliorer :

Structure de l'atelier : ajouter un support visuel. Améliorer l'organisation. Travailler les transitions entre les sujets ; manque de dynamisme lors de la présentation de la Loi P.38-00. Approfondir les explications touchant la maladie et les différents types. Des stats auraient été appréciées, scruter certains aspects.

Gestion du temps et des droits de parole : Couper dans les questions du public durant la conférence et les garder pour la « période » de questions. Décider si les questions sont à la fin ou pendant la conférence, ajuster un peu plus le temps.

En somme, il manquait de dynamisme lors de la présentation de la Loi P.38-001. Les difficultés sont majoritairement d'ordre structurel soit en ce qui concerne l'amélioration au niveau de support visuel, l'amélioration au niveau des transitions entre sujets, l'incorporation de statistiques et une gestion de temps plus efficace et précise permettant de limiter les interventions du public et de les rediriger vers une période de questions fixe, à la fin de l'atelier.

Commentaires :

Les participants ont mentionné à de nombreuses reprises le témoignage de Jean-François. Ceux-ci le félicitent pour son courage et le remercient de leur avoir raconté son histoire. Cela leur a permis de connaître et de modifier leur perception face à la santé mentale, de se rassurer et de diminuer leurs préjugés.

La conférence a été soulignée, en voici deux commentaires :

- Bravo et continuer les conférences, cela sensibilise et change la perception que l'on a sur la maladie mentale.
- La conférence devrait se tenir devant d'autres personnes aussi.

commentaires

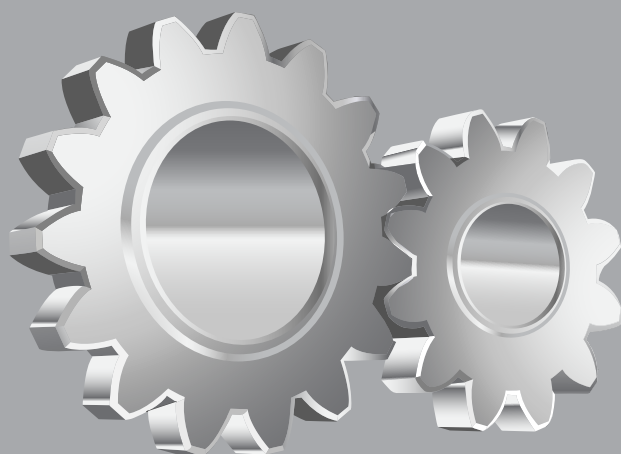
Je tiens à féliciter personnellement M. Jean-François Delisle Roy pour son courage et sa volonté à transmettre le savoir par son expérience. Également pour la formule de son témoignage, sous forme de sketch, qui a été soulignée à plusieurs reprises par les étudiants et étudiantes, autant dans les évaluations, que lors des ateliers.

Nous remercions sincèrement les personnes suivantes de nous avoir permis de présenter notre atelier aux étudiants et étudiantes :

- Josée Audet, professeure en Techniques policières ;
- Lise St-Jean, coordonnatrice en Techniques d'éducation spécialisée ;
- Valérie Rancourt, professeure en Techniques d'éducation spécialisée.

Encore merci à Marc Fournier Rioux d'avoir participé à notre atelier en nous présentant des approches lors d'intervention avec les personnes ayant une problématique en santé mentale.

Perspectives d'action et priorités



actions et priorités

Perspectives d'actions et priorités : 2013 - 2014

Poursuivre le développement de contacts avec les directions de services et les responsables de Tables de concertation en santé mentale. Cela en vue d'une meilleure collaboration à la mission du RAIDDAT, notamment dans la défense des droits et l'appropriation du pouvoir.

- Élargir notre réseau de contacts ;
- Faire connaître la mission du RAIDDAT : orientations, valeurs, services ;
- Améliorer les services en santé mentale.

Renouveler régulièrement la connaissance de nos membres sur les modifications des lois et droits qui s'appliquent à eux.

- Se tenir informé des modifications des lois et des droits ;
- Être en mesure de vulgariser les informations pour nos membres ;
- Trouver des méthodes efficaces pour transmettre l'information à nos membres.

Intensifier les efforts de regroupement des personnes utilisatrices de services en santé mentale dans la région et mettre l'accent sur leur apport lors de prises de décision les concernant.

- Trouver des approches accessibles pour regrouper les personnes utilisatrices de services en santé mentale dans la région ;
- Utiliser le principe d'appropriation du pouvoir au centre des efforts de regroupement ;
- Favoriser les échanges entre les personnes ayant vécues des expériences similaires en santé mentale.

Tout mettre en œuvre afin d'assurer une formation continue en droit pour les conseillères et pour les administrateurs du RAIDDAT.

- Se tenir informé des modifications des lois et des droits ;
- Faire participer les conseillères et les administrateurs aux formations pertinentes ;
- Trouver des méthodes efficaces pour améliorer la formation continue.

Continuer de mener à bien la mission du RAIDDAT.

- Poursuivre les efforts de rayonnement de la mission du RAIDDAT ;
- Poursuivre l'amélioration de nos services ;
- Questionner et proposer une réflexion critique sur les pratiques de réseau intégré de services en lien avec le respect des droits.

Prévisions budgétaires 2013-2014
RAIDDAT



prévisions \$

Prévisions budgétaires 2013-2014

RAIDDAT

Revenus

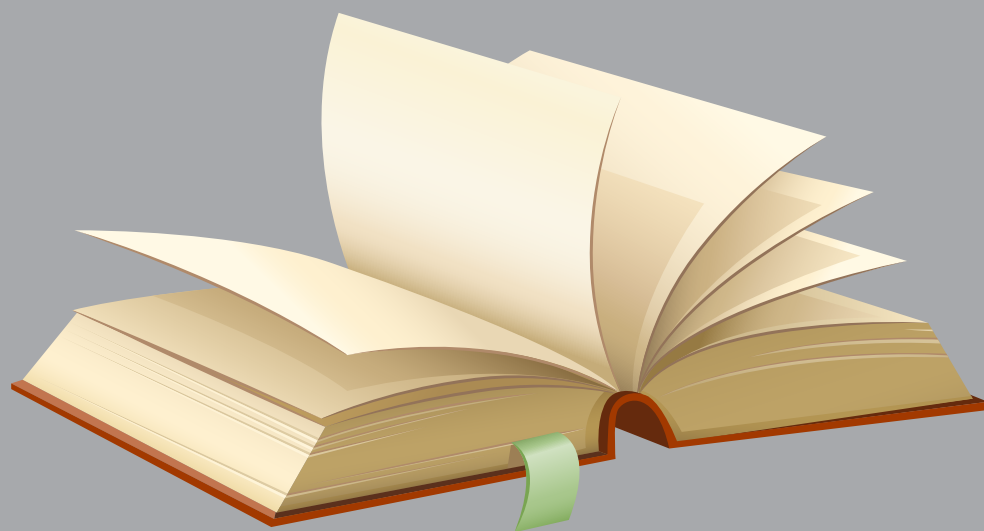
SACA	88 305,00 \$
MSSS	72 845,00 \$
Subvention Intégration au travail	5 668,00 \$
Projets Sphère Québec	5 668,00 \$
Remboursement de taxes et autres	5 000,00 \$
Autres revenus	500,00 \$
Total des revenus	178 173,00 \$

Dépenses

Salaires et avantages sociaux	130 000,00 \$
Recrutement de personnel	800,00 \$
Loyer	14 000,00 \$
Assurances, cotisations, taxes, licences	1 600,00 \$
Téléphones et communications	7 000,00 \$
Électricité et chauffage	3 000,00 \$
Papeterie et dépenses de bureau	3 500,00 \$
Vie associative (CA, comités, formations, etc.)	10 000,00 \$
Frais de déplacements employés	5 000,00 \$
Documentation	500,00 \$
Promotion, publicités et publications	2 000,00 \$
Équipement et immobilisation	1 000,00 \$
Événements spéciaux	5 000,00 \$
Formation des employés incl. Colloques	2 000,00 \$
Honoraires professionnels	2 000,00 \$
Frais bancaires	120,00 \$
Formation des usagers incl. Colloques	3 000,00 \$
Assemblée générale	700,00 \$
Total des dépenses	191 220,00 \$

Surplus ou déficit - 13 047,00 \$

Album souvenir 2012-2013
RAIDDAT



album souvenir



album souvenir



RAPPORT
ANNUEL
2012-2013

Défense des droits
RAIDDAT
en santé mentale